VILLE
DE
LA ROCHE-EN-ARDENNE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

ANNEE 2021 : RAPPORT ANNUEL

Concert au Festival de la soupe, La Roche-en-Ardenne. Parc en Rompré, projet DR.

La Roche-en-Ardenne, mars 2022

TABLE DES MATIERES

Introduction

II . Etat d'avancement des projets

- Programme communal de développement rural : Agrandissement et réaménagement de la Maison de village de Beausaint ;

III. Projets réalisés (décompte final < 10 ans)

- Programme communal de développement rural : Aménagement de l'espace vert « En Rompré » en parc d'agrément.
- Programme communal de développement rural : Aménagement d'une halle de village et mise en conformité du bâtiment existant à Maboge

IV. Rapport de la Commission Locale de Développement Rural

INTRODUCTION

Vers une nouvelle opération de développement rural

L'année qui vient de s'écouler a encore été marquée par la crise sanitaire. Malgré cet état de fait, les réunions de la CLDR se sont poursuivies, des réunions qui se sont tenues soit en visioconférence, soit en présentiel. Le travail n'a pas manqué et les membres de la CLDR, le bureau d'étude *Orthogone* et la Fondation Rurale de Wallonie ont uni leurs efforts pour que, malgré cette ambiance morose, un nouveau Programme de Développement Rural soit posé sur les fonts baptismaux. L'intégralité des rapports de ces réunions figure dans le présent rapport.

Par contre, comme ce fut le cas depuis que la clôture de la dernière opération de Développement Rural et étant donné que la suivante n'est pas encore été lancée, les chapitres « *Situation générale de l'opération* » et « *Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers* » sont absents de ce présent document. Vu la chronologie évoquée, ils n'ont, en effet, aucun raison d'être dans ce rapport annuel.

Comme cela a déjà été mentionné par le passé, il nous semble important de noter que plusieurs projets initiés lors de l'ancien PCDR sont toujours d'actualité et ne nécessitent pas forcément une subsidiation dans le cadre du Développement Rural. Une dynamique s'est installée et force est de constater qu'elle se poursuit encore actuellement, malgré la crise sanitaire qui, indéniablement, a considérablement perturbé la vie de chacun lors de ces dernières années.

Tous espèrent que notre nouveau PCDR franchira en cette année 2002 ses étapes administratives pour que se concrétisent les nombreux projets nés au sein de cet organe participatif qu'est la CLDR.

II. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013 (Avenant 2016)	PCDR classique ~~PwDR 2007-2008~~[1]	**Agrandissement et réaménagement de la Maison de village de Beausaint**	***Valorisation du caractère rural du bâti.** ***Amélioration de la qualité de vie et développement d'une vie associative.** ***Favorisation du tourisme intégré.**	**425 500 € (+ 77 649.77 € avenant 2016)**

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Signature de la convention par le Ministre	**07 février 2013**
Désignation de l'auteur de projet :	**04 février 2011**
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	**07 novembre 2014**
Approbation de l'avant-projet par la R.W	**16 avril 2015**
Approbation du projet par l'A.C.	**04 septembre 2015**
Approbation du projet par le Ministre	**19 mai 2016**
Adjudication :	**20 mai 2016**
Décision d'attribution du marché	**14 septembre 2016**
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	**28 décembre 2016**
Début des travaux	**13 février 2017**
Réception provisoire	**06 novembre 2018**
Décompte final	**28 mai 2019**
Réception définitive	**A réaliser**
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	**551 000 €**
Montant du subside développement rural	**425 500 €**
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	**713 515,53 € TVAC**
Avenant à la C-E. AGW 12 septembre 2016	**77 649,77 €**

III. PROJETS REALISES

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1]	Aménagement d'une halle de village et mise en conformité du bâtiment existant à Maboge	Dans le cadre de la revitalisation du village de Maboge, cette halle donnera un effet d'entrée dans le hameau et permettra aux habitants et touristes d'y organiser différentes activités.	455 877,41 € (hors honoraires)	26/03/2012

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	~~Non~~
~~Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous~~			
~~Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente~~			
~~Montant de la vente~~			
~~Modalités de réaffectation du montant de la vente~~			
~~Le bien est-il loué ?~~		~~Oui~~	~~Non~~
~~Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.~~			
~~Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)~~			
~~Recettes générées par l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Charges liées à l'exploitation du patrimoine~~	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
	~~Type~~	~~Montant annuel~~	
~~Bénéfices = recettes moins charges~~		~~Montant annuel~~	
~~Réaffectation des bénéfices~~			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Festivités villageoises, communales et extracommunales
	Lieu de convivialité pour le village et les gens de passage.
Impact des activités sur emploi	Emploi généré par le type d'activités organisées

[3] A titre d'exemple :

Ateliers ruraux *: type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…*
Maisons de village *: nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…*
Maison multiservices *: nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*
Espace publics de convivialité *: lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)*

TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

La convention PCDR 2003/B concerne l'aménagement du parc de Rompré en parc d'agrément. Il est divisé en deux lots.

I. Lot 1 : passerelle : décompte final : 17/10/2001

II. Lot 2 : Aménagement du parc d'agrément

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2003 (n° 03/46412) Avenant 2008 (n°08/43078)	PCDR classique ~~PDR 2000-2006~~ ~~Phasing out objectif 1 2000-2006~~ ~~PwDR 2007-2008~~[1] Espaces verts	**Aménagement de l'espace vert en Rompré en parc d'agrément. Lot II : aménagement de l'espace vert en Rompré en parc d'agrément**	**Création d'un parc d'agrément pour la revitalisation non seulement du quartier de Rompré mais également de l'Avenue de Villez et de la Place du Bronze. Le lot I permet un accès au parc par cette dernière. Ce parc est le point de départ d'une balade le long de l'Ourthe, finalisée actuellement.**	1 043 750,53 €	**10/11/2011 (décompte final approuvé 10/11/2011 Réception définitive : 15/11/2012)**

Etat du patrimoine :		
~~Le bien est-il toujours propriété communale ?~~	~~Oui~~	~~Non~~
~~Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous~~		

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [3]

[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux, .

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Le parc est très fréquenté. Que se soit par les touristes ou par les locaux. Si certains viennent s'y promener, d'autres optent pour cet endroit pour y prendre leur pique-nique ou venir tout simplement lire. En 2013, une exposition de sculptures y a vu le jour.
Impact des activités sur emploi	Le parc donne une nouvelle porte d'entrée vers les Grès de La Roche et vers la Place du Bronze, ce qui, incontestablement, a des retombées sur l'économie locale.

IV. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2018	2018	19 décembre 2019	14 septembre 2021
Date des réunions durant l'année écoulée	• 27/1/21 : CLDR en vidéo • 31/3/21 : CLDR en vidéo • 29/4/21 : CLDR en vidéo • 2/6/21 : CLDR en vidéo • 29/6/21 : CLDR en présentiel • 14/9/21 : CLDR en présentiel • 25/10/21 : CLDR en présentiel • 29/11/21 : CLDR en vidéo	**Nombre de présents**	• 10 personnes • 9 personnes • 9 personnes • 12 personnes • 18 personnes • 10 personnes • 10 personnes • 9 personnes
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	Comme l'année précédente, 2021 a été très particulière avec la crise sanitaire. La CLDR s'est réunie à 8 reprises : 4 rencontres au premier semestre pour poursuivre le tri des projets entamé fin 2020, suivies de réunions pour répartir les projets en 3 lots et travailler sur les fiches-projets prioritaires. Techniquement, les commissions se sont déroulées majoritairement en vidéo, ce qui n'a pas motivé les membres en termes de participation, en sachant qu'une partie des villages de la commune sont situés en zone blanche donc dépourvus d'une bonne connexion internet. Le retour en présentiel va un peu changer la donne et réinsuffler de la motivation. Le PCDR devrait être approuvé courant 2022.		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	/		
Intitulé du projet	/		
Priorité du projet	/		
Calendrier d'exécution	/		

Marloie, le 28 janvier 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En vidéoconférence, le 27/01/21

Présents : Guy Gilloteaux, Dominique Gillard, Myriam Dings, Hubert Batteux, Annie Duterme, Etienne Jacques, Pascal Lucas, Josette Fauconnier, Jean-Michel Bodelet

Invité : Didier Hozay

Bureau d'études Orthogone : Pierre Poncelet

FRW : Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

Excusés : Céline Frippiat, Geert Van den Broeck, Christiane Collinet, Manon Haid, Charles Louis, Léon André, Patrick Volvert

⇨L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 25/11/20
2. Tri des projets : suite du travail sur le thème de l'énergie
3. Divers

0. Introduction

Guy Gilloteaux, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission et souhaite la bienvenue à Didier Hozay, habitant de La Roche-en-Ardenne, qui a posé sa candidature à la CLDR ; en attendant que le Conseil communal le ratifie comme membre, il participera aux réunions de la Commission en tant qu'invité.

Quelques petites règles liées à la spécificité de la visioconférence sont rappelées afin que tout se déroule pour le mieux pour chacun des participants. Les absents auront la possibilité de réagir par rapport aux projets par courrier papier au besoin.

1. Approbation du PV de CLDR du 25/11/20

Les membres de la CLDR approuvent le PV sans remarques.

2. Tri des projets

Comme annoncé, la CLDR est invitée à débattre et trier les projets liés au thème de l'énergie.

Dans un premier temps, la FRW rappelle toute une série d'éléments/outils existant sur le territoire sur le thème, à savoir :

- La présence d'une Eco-passeuse à ½ temps
- Le PAEDC, plan d'actions en faveur du climat et de l'énergie (réactualisé par un comité début 2020 – présenté au Conseil communal de mars) ⇨ D'ici 2030, il s'agit entre autres de :
  - ✓ Diminuer de 40% les émissions de gaz à effet de serre
  - ✓ Augmenter de 27% la production d'énergie renouvelable
  - ✓ Mesurer l'impact du réchauffement climatique de la commune.

  A noter que le Comité de pilotage du PAEDC est à la recherche de candidats ; Myriam Dings, membre de la CLDR, en fait partie.
- Les projets 'énergie' du GAL Pays de l'Ourthe (Génération soleil, Rénov'énergie, actions envers les agriculteurs, entreprises, propriétaires de moulin...). Bénéficiant d'une prolongation de 2 ans, le GAL Pays de l'Ourthe va entamer de nouvelles actions (idées en cours de récolte : création de communautés d'énergie, achat de vélos électriques, etc).
- Les permanences du Guichet de l'énergie (Marche ou Libramont)
- NEW ! POLLEC (Politique locale énergie climat)

  ⇨ La commune a reçu 2 types de subside :
  - Un subside communal de 72.500 €, qui se répartit comme suit : 22.500 € pour rémunérer du personnel qui travaille sur les économies d'énergie et 50.000 € pour réaliser des projets (achat de prises de recharge pour voitures et vélos électriques)
  - Un subside supracommunal (avec le GAL Pays de l'Ourthe) de 200.000 € pour créer une plateforme de stockage de plaquettes qui alimenteront la chaudière de la piscine.

La FRW complète en revenant sur **l'objectif de la stratégie du PCDR lié à l'énergie** :
➔ Diminuer l'empreinte carbone de la commune

- En poursuivant l'engagement et les actions structurées sur la production d'énergie renouvelable (PAEDC) sur base des ressources locales énergétiques peu valorisées (eau, bois, soleil)
- En sensibilisant la population et les services communaux à des actions de réduction de consommation d'énergie
- En modernisant l'immobilier communal.

Dans un second temps, La FRW affiche à l'écran la liste des projets et rappelle la méthode utilisée lors des dernières réunions.

⇨ En plénière, s'interroger, se positionner sur les projets, et les répartir dans un tableau à 4 colonnes :

- Garder le projet ?
- Le mettre en Lot « O » (déjà en cours) ?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

La FRW précise qu' :

- ✓ A ce stade de la réflexion, rien n'est figé définitivement. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.
- ✓ Avant la réunion, elle a sollicité les membres pour récolter leur avis et remarques sur la liste des projets en énergie (par téléphone ou mail) : une réaction a été envoyée par mail.
- ✓ Après la réunion, en lisant ce PV, les membres peuvent toujours envoyer leurs remarques ou réflexions.

➔ **Les résultats de ce travail de tri sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.**

Quelques infos/remarques lors des échanges :

Projet n°42 : la création d'un réseau de chaleur est performante lorsqu'il y a un mélange de consommateurs qui ont des besoins différés en chauffage (ex : une école ou administration en journée et des riverains plutôt le soir).

Projet n°43 : concernant les énergies renouvelables, si le solaire et la biomasse (bois local, effluents d'élevage) sont des sources d'énergie acceptées/acceptables, l'eau et l'éolien font moins l'unanimité. Pour le Bourgmestre, les projets liés à l'hydroélectricité et l'éolien doivent être laissés aux mains des professionnels. Pour l'éolien, Vecmont offre le caractère le plus favorable au niveau des vents (par rapport au reste de la commune) mais il faut être conscient que l'éolien impacte aussi le paysage qui est un atout au niveau touristique pour La Roche-en-Ardenne.

Projet n°44 : les coopératives énergétiques permettent d'autoconsommer de l'énergie verte, locale et collective (entre les membres de la communauté). Quelques projets naissent en Belgique mais on en est au début car les 2 directives européennes qui gèrent le sujet doivent encore être transposées au niveau du droit wallon. Un exemple de coopérative énergétique ? Une personne occupe le rez-de-chaussée d'un immeuble à appartements et souhaite installer des panneaux solaires : le toit ne lui appartenant pas personnellement, elle convainc les autres habitants de l'immeuble d'installer des panneaux sur le toit, de créer une communauté énergétique. Les occupants autoconsomment alors l'électricité photovoltaïque produite sur leur toit. Cela peut être aussi des entreprises, au sein d'un même zoning, qui s'associent (un test est en cours à Tournai avec ORES) ou une société de logements sociaux qui équipent ses infrastructures de panneaux solaires. Les avantages d'une coopérative sont multiples :

- Financier : cela permet d'avoir une électricité moins chère (dans le cas du projet pilote de Ganshoren, il y a une réduction de 6 centimes par KWh ; sur un ménage avec une consommation annuelle de 3000 Kwh, l'économie est de 180 €)
- Environnemental : on consomme de l'énergie verte, 'propre' (soleil, vent...)
- Social/pédagogique : les citoyens se posent la question de savoir où et comment faire des économies, comment on dépense de l'électricité et se réapproprient leur consommation d'électricité.

Trois conditions nécessaires connues à ce stade ? Le projet doit être nouveau, il faut être propriétaire de ses installations, et être une communauté d'énergie. C'est accessible à des privés, des acteurs publics ou un mix des deux.

Pour La Roche, l'idée qui a été déposée lors de l'appel à projet de l'été 2020 (organisé dans le cadre du PCDR) consiste à équiper les toitures des églises avec des panneaux solaires pour consommer l'électricité dans les églises et chez les riverains qui se seraient associés en communauté d'énergie. Outre le fait que cela donnerait une autre image – positive - de l'église, le sujet est en réflexion au sein du GEFO de La Roche (Groupe d'entraide des fabriques d'église) qui a listé les églises (toutes en propriété communale sauf Buisson) où les panneaux sont envisageables pour des raisons « (in)esthétiques » ou de bonne orientation.

3. Divers

- « Suivi » des autres projets :
  - Aménagement de la fontaine/place devant l'église à Halleux : Pascal Lucas a tenté de joindre à plusieurs reprises l'auteur de la fiche mais sans succès ; par contre, les quelques habitants interrogés ne se souviennent pas d'une fontaine... Affaire à suivre !
  - L'espace public à Hives : la FRW a contacté Eric Mathias, habitant de Hives et membre de CLDR. L'idée est de placer sur le terrain en face de la salle du village, quelques modules de jeu pour enfants, réfectionner éventuellement le sentier parallèle à la rue... sans nécessiter un gros budget, ni des subsides du Développement rural.
- Prochaine réunion de CLDR : **en février après le congé de Carnaval**.

  Les participants sont d'accord de se réunir en visioconférence même si ce n'est pas idéal.

  Pour avoir le plus possible de membres présents, la FRW enverra à la CLDR un sondage doodle avec un choix de dates.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Jean-Christophe Simon

PCDR La Roche-en-Ardenne

Document de travail (27/01/21)

Légende :

Projets à garder
Projets abandonnés

Tableau de tri des projets

	Intitulé	Garder/creuser	Lot '0' ou en cours	Recommandation	Abandon	Remarques
	ENVIRONNEMENT (10)					
1	Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature	Oui				Dont panneaux didactiques (ex: Fange de Samrée, faune et flore à vulgariser) mais ne vaut-il pas mieux une info virtuelle à piocher avec smartphone?
2	Placement des poubelles enterrées à tri sélectif aux endroits stratégiques				Oui	Cela devient des "dépôts sauvages" qui ne marchent pas. Déjà des ramassages en porte à porte organisés..Réforme Idelux à venir
3	Valorisation du Deister (vignoble, moutons, lien parc gibier/chateau)	Oui				
4	Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont	Oui				Projet supracommunal avec Houffalize
5	Entretien des infrastructures/espaces et bancs publics/patrimoine naturel (via e.a., la création d'une structure d'économie sociale)			La commune, SI, DNF, CRO, etc		Chaque structure qui crée une balade ou un produit doit l'entretenir
6	Valorisation et entretien du petit patrimoine avec inventaire, restauration et « transmission »	Oui pour la valorisation, une fois l'inventaire clôturé	Inventaire en cours			Besoin de bénévoles pour l'inventaire (cfr JM Bodelet)
7	Valorisation des paysages	Oui à creuser (ex : circuit; travail scientifique, pédagogique à creuser; lien avec projet n°6)				Certains paysages ont été "mis en valeur", comme les Crestelles
8	Valoriser les richesses du patrimoine au sens large (bâti, naturel, paysages...)		En cours par différents acteurs			A intégrer dans la stratégie
9	Valorisation et entretien du fortin Devèze à Warempage				Oui	Il y a une quantité de fortins par ailleurs donc ce n'est pas exceptionnel au point d'en faire un produit attractif ou une fiche projet
10	Organisation d'actions pour la planète type «todolistclimate.be»	Oui mais fusionner les projets de 10 à 14 sous l'intitulé "actions de transition/conscienti-sation du citoyen au respect de la planète"				
11	Encourager la réserve et récolte d'eau (achat groupé de tonneaux)	Idem fusion				
12	Actions de sensibilisation à la protection du hérisson	Idem fusion				
13	Gestion durable du fleurissement de la commune (vivaces)	Oui à encourager pour le citoyen (fusion)	En cours pour la Commune			
14	Participer à l'action « Byebyegrass.eu », soit transformer une partie des pelouses en pré fleuri par diminution de la fréquence de tonte	Oui à encourager pour le citoyen (fusion)	En cours pour la Commune			
	VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE (5)					
15	Diversifier et soutenir l'offre culturelle + bus culturel + espace culturel permanent + coordination + guichet de réservation / plate-forme internet (avec la commune, le SI et la MT)		En cours		Bus (coût important)	La prise en compte de tous les publics et la diversification des activités existent déjà. La commune soutient la culture. Mais il est vrai qu'il manque une vitrine culturelle unique identifiable
16	Aménagement d'une salle pour banquet à La Roche (300 pl. assises)				Oui	Il y a des salles de ce type dans les villages

17	Espace multifonctionnel et modulable pour les groupes/assoc/services sur le site de l'ancienne gare à La Roche (x3 avec point de vente pour produits locaux) ; maison citoyenne où plusieurs générations peuvent se réunir (cuisiner ensemble, dessiner, chanter, ...)		En cours			L'espace multifonctionnel est en cours aux Grès mais on constate peu de fréquentation. Pour l'ancienne gare, il faut d'abord trouver un endroit pour les services 'travaux'
18	Aménager un local pour les jeunes + skatepark (Athénée/Perovette/ parc de Rompré)		En cours			Le skatepark s'installera en Pérovette. L'ATL y fera aussi un potager avec un conteneur que les jeunes pourront taguer
19	Rénover l'ancienne école de Cielle - Relancer le comité de jeunes à Cielle	Oui				
20	Amélioration de la salle de Halleux	Oui				Pascal Lucas a envoyé à la FRW des plans avec explicatif des demandes
21	Rénover les locaux du foot qui se dégradent et le terrain de tennis à Bérismenil	Oui				Il existe déjà une maison de village près de l'église rénovée sur fonds propres mais pas envie d'abandonner cette salle
22	Amélioration de la salle du Faubourg		En cours			Travaux d'amélioration de la scène, des loges, de l'accès PMR... dans une salle qui appartient aux Œuvres du Doyenné
23	« Habitez votre église ! »		En cours			Déjà des expos, concerts...
24	Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants	Oui	En cours mais des choses à faire...			Vade-mecum à réactuallser
25	Création d'un espace de rencontre à Mierchamps	Oui				Terrain privé actuellement, au cœur du village, sur lequel il y a une petite laiterie. Besoin d'un petit local et d'un toit. Habitants jeunes & motivés avec enfants
	POPULATION/COHÉSION SOCIALE/SERVICES/GESTION COMMUNALE (3)					
26	Augmentation des possibilités des aînés de rester à domicile et ses alternatives	??? À rediscuter				
27	Créer une maison médicale pour inciter les médecins à s'installer		En cours			
28	Créer des lieux d'échange entre citoyens : SEL, Repair café, potager/verger social, boîte à dons/livres	Oui sauf potager	Potager/verger social en cours en Pérovette et au Deister			
29	Créer des places d'accueil - Rationalisation/regroupement de l'accueil pour l'enfance	Oui sauf regroupement de l'accueil enfance				Le regroupement de l'accueil enfance à La Roche posera souci pour les parents des villages
30	Avoir un local plus sympa pour les plaines de vacances organisées par l'ATL		En cours			Depuis cette demande, de nouveaux locaux ont été aménagés pour les plaines
31	Cimetière forestier ou forêt cinéraire	Oui avec DNF à consulter et visite à prévoir				
	LOGEMENT/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ESPACES PUBLICS (7)					
32	Réalisation d'un plan 'logement et habitat'	Oui				
33	Construction de logements pour les personnes âgées + intergénérationnel + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville	Oui				
33 b	Opération "cellules commerciales vides"	Oui				
34	Création d'une zone conviviale/plaine de jeux : Beausaint - Bérismenil - Halleux – Pérovette	Oui pour Bérismenil mais fusion, pour Beausaint, avec projet n°38	En cours pour Pérovette. Halleux fusionné avec la maison de village			
35	Revalorisation du parc à Hives : sentier et modules de jeu	Oui mais hors PCDR (appel à projet, budget participatif...)				
36	Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil	Oui				Trouver un partenariat pour les aménagements liés aux démarches scientifiques

37	Restauration de l'ancienne gare à La Roche	Oui				Trouver un lieu
38	Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint	Oui				
39	Aménagement de la place et de la fontaine en face de l'église de Halleux	??? En attentte d'info				
40	Amélioration des entrées de village	Oui mais hors PCDR (initiative citoyenne avec budget communal)				
	ENERGIE (2)					
41	Amélioration de la PEB des bâtiments publics		En cours			La Commune réalise chaque année un cadastre des bâtiments énergivores où il faut agir en priorité; la salle de Samrée est reprise dans la liste et par ailleurs, la salle du foot de Bérismenil est reprise dans les projets associatifs du PCDR
42	Création d'un réseau de chaleur (ex : salle de Samrée et à La Roche-en-Ardenne)	Oui				
43	Production et partage d'énergies renouvelables	Oui mais fusion avec projet n°44				
44	Placement de panneaux solaires avec création de coopératives énergétiques	Oui mais fusion avec projet n°43 et réécriture de l'intitulé : Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales				
45	Installation d'une pompe CNG à La Roche			Commune/idelux pour le soutien à l'installation...		
46	Révision des primes communales			Commune/Eco-passeur		
47	Poursuite de la mise en œuvre du PAEDC		En cours			
48	Mise à disposition de caméras infrarouges /thermographie du bâti (lien PAEDC)			Commune/Eco-passeur/ GAL Pays de l'Ourthe		Il faut prévoir un accompagnement pour l'interprétation des résultats
49	La Roche indépendante au niveau énergie				Un objectif	A intégrer dans la stratégie en nuançant que LR va "tendre" vers l'autonomie énergétique
50	Création d'une centrale hydro-électrique (Quai du Gravier) avec visée pédagotouristique				Oui	Laisser la main aux professionnels du secteur et projet en contradiction avec la fiche n°6 du Plan de Rénovation urbaine qui implique la suppression du plan d'eau
51	Gestion de l'éclairage public		En cours			

Ardenne-Famenne

Le 1er avril 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En vidéoconférence, le 31/03/21

Présents : Guy Gilloteaux, Hubert Batteux, Annie Duterme, Etienne Jacques, Pascal Lucas, Léon André, Karim Achour, Sophie Molhan

Invité : Didier Hozay

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet

FRW : Catherine Servotte et Anne Gramme

Excusés : Céline Frippiat, Geert Van den Broeck, Christiane Collinet, Manon Haid, Josette Fauconnier, Patrick Volvert, J-M Bodelet, Dominique Gillard, Philippe Poncelet et J-C Simon.

* * *

⇨L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 27/01/21
2. Tri des projets : suite du travail sur les thèmes de la mobilité et la sécurité routière
3. Divers

0. Introduction

Guy Gilloteaux, Bourgmestre et Président de la CLDR, accueille les membres de la Commission.

1. Approbation du PV de CLDR du 75/01/21

Les membres de la CLDR approuvent le PV.

Quelques explications complémentaires ont été demandées par un participant.

- Des précisions sont données quant aux % d'énergie renouvelable à atteindre pour 2030 (page 2 point 2). Il s'agit bien d'augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables de 27 % par rapport à la situation actuelle.

⇨ Guy Gilloteaux explique que la Convention des Maires prévoit une augmentation de 20 % en 2020, 30 % en 2030 et 50 % en 2050, avec une réduction d'émission carbone de 50 % et avec l'année 2000 comme référence.

- Concernant le projet n° 43 et l'alimentation de la chaudière bois de la piscine, il est demandé si une étude d'incidence est prévue par rapport aux émissions de fumée ?
  ⇨ Guy Gilloteaux explique qu'il s'agit d'une chaudière de nouvelle génération munie d'un système à 3 combustions. Avec ce procédé, la sortie de gaz est infime, c'est principalement de la vapeur d'eau qui est évacuée. La quantité de carbone rejetée dans l'atmosphère est très faible.

⇨ Si les membres de la CLDR le souhaitent, il est possible de solliciter une demande d'information sur les projets liés au bois-énergie auprès de la Cellule Plan Bois-Energie de la FRW.

2. Tri des projets

Comme annoncé, la CLDR est invitée à débattre et trier les projets liés aux thèmes de la mobilité et la sécurité routière.

Dans un premier temps, la FRW rappelle toute une série d'éléments ou informations nouvelles ou outils existant sur le territoire sur le thème, à savoir :

- En 2020, la Commune a reçu 2 prix : la "Basket d'Or" (pour sa politique d'aménagement pour les piétons avec e.a. le parc en Rompré, la passerelle sur l'Ourthe, l'agrandissement des espaces piétons...) et le label « commune pédestre ».

- Tronçons de mobilité douce, pouvant servir aux locaux comme aux touristes (usage conditionné par le relief et taux d'emploi dans la commune)
  - ✓ Itinéraire européen EuroVelo 5 et Itinéraire cyclable régional n° W7
  - ✓ Réseau points nœuds provincial
  - ✓ Projet vélo-rando du GAL Pays de l'Ourthe
  - ✓ Projet vélo/points nœuds du PNDO
  - ✓ Liaison La Roche/Rendeux en cours mais en stand-by ⇨ une portion en Natura 2000
  - ✓ Sur le site internet de la commune : répertoire de 55 balades à pied, en VTT ou auto.

- Le GT mobilité a rappelé, début 2020, qu'il y a :
  - ✓ Peu de gros soucis au niveau sécurité routière sauf N89
  - ✓ Des démarches en cours pour une navette WEL (Wallonia Easy Line) vers Marloie
  - ✓ Un PCM (Plan communal de mobilité) : déjà un par le passé... mais quelle suite, sachant que les aides financières jadis octroyées dans le cadre d'un PCM, ne sont plus tributaires d'un PCM ?

- Actions de la charte paysagère du PNDO :
  - ✓ Aménagements d'entrées et de sorties de villages (déjà faites en partie; ex : Hives)
  - ✓ Aménagements paysagers le long de routes régionales/communales (campings Lohan et Villez).

La FRW complète en revenant sur **l'objectif de la stratégie du PCDR lié à la mobilité et la sécurité routière ;** elle invite les membres de la CLDR à l'avoir en tête lors du tri des projets :

➔ **Réussir la transition en matière de mobilité**

✓ En améliorant la circulation de tous, infra et extra muros

- ✓ En renforçant la sécurité routière
- ✓ En soutenant les déplacements des personnes non motorisées
- ✓ En augmentant l'offre en transports publics et les correspondances

Dans un second temps, La FRW affiche à l'écran la liste des projets et rappelle la méthode utilisée lors des dernières réunions.
⇨ En plénière, s'interroger, se positionner sur les projets, et les répartir dans un tableau à 4 colonnes :

- Garder le projet ?
- Le mettre en Lot « O » (déjà en cours) ?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

La FRW précise qu' :

- ✓ A ce stade de la réflexion, rien n'est figé définitivement. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.
- ✓ Après la réunion, en lisant ce PV, les membres peuvent toujours envoyer leurs remarques ou réflexions.

➔ **Les résultats de ce travail de tri sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.**

Quelques infos/remarques lors des échanges :

Projet n° 52 : Aménagements de sécurité routière (dans différents lieux : abords d'écoles, RN89 et les autres routes régionales, carrefour de Vecmont, route Nisramont/Ortho... et avec différents moyens : marquages au sol, signalisations...)

Il s'agit d'un intitulé global qui peut concerner tous les villages ...
Des aménagements ont déjà été réalisés par la Commune, notamment dans le cadre du PCM. Mais les endroits les plus problématiques se situent au niveau des routes régionales. La Commune n'a pas la maîtrise de l'aménagement de ces voiries ; tout projet d'aménagement doit faire l'objet de négociation avec le SPW.
On cite la traversée de Beausaint (voir projet n° 59), le carrefour de Vecmont, la route de Nisramont à Ortho du début du village aux écoles, les traversées de Bérisménil et de Samrée.

Un constat : d'après les statistiques concernant les procès-verbaux donnés aux conducteurs, il apparaît que les infractions sont souvent commises par des personnes habitant non loin de l'endroit où elles ont été contrôlées.
Certains estiment qu'il s'agit là surtout d'un problème d'éducation, que les aménagements « sécurité routière » ne sont pas nécessairement une réponse à cette problématique.
Des aménagements appropriés peuvent toutefois rassurer les gens qui éprouvent un sentiment d'insécurité.
Un exemple d'aménagement devant une école a été cité : l'inscription du mot « Ecole » au sol, à l'aide d'un revêtement spécial, assez voyant. Certains estiment que c'est sans doute une bonne idée pour avertir les personnes qui ne connaissent pas l'endroit, mais sont plus sceptiques sur le respect de la vitesse par les gens habitués à passer au même endroit.

A Nisramont, la route a été rénovée et est devenue une route appréciée des motards, plus nombreux qu'auparavant, avec des problèmes liés à la vitesse.

La pollution sonore engendrée par les motos aux abords de La Roche est également évoquée. On cite la route allant vers Ortho, les entrées depuis Vecmont, Vecpré, Samrée.
La mise en place de contrôles « décibels » pour les motos aux entrées de la Ville est proposée par un participant.

Même si beaucoup de points noirs ont déjà été repérés sur la commune dans le cadre du PCDR, d'autres peuvent être signalés à la Commune et à la FRW : ils seront repris dans la fiche-projet du PCDR. Par ailleurs, une visite de terrain avec des représentants de la Commune, de la police et de l'AWSR permettront de déterminer la priorité et le type d'aménagement efficace pour chaque « point noir », en sachant qu'il y a lieu de faire une distinction entre les points noirs objectifs (identifiés parce qu'il y a des chiffres/accidents qui objectivent la situation) et des points noirs subjectifs (liés à l'individu).

Projet n°55 : Renforcement de la mobilité lente (connexions, sensibilisation, accessibilité, équipements, cours...)

Ce projet peut être lié au projet 52. Il faut penser à la mobilité lente parallèlement aux voiries régionales, particulièrement le long des zones d'habitat (« héritage » à gérer du plan de secteur datant des années '70). La circulation à pied, à vélo ..., ne fût-ce que pour se rendre chez ses voisins, s'y avérant parfois dangereuse.

Projet n°59 : Aménagement de la traversée de Beausaint + piétonnier

Dans le cadre de l'opération « Basket d'Or », à Beausaint, la Commune a gagné un audit réalisé par l'asbl « Tous à pied », qui étudie le cheminement vers l'école, les arrêts de bus ... La solution proposée est de passer par le village plutôt que d'emprunter la N89 (la sécurité ne passe pas par une ligne droite). Mais cette proposition n'a pas convaincu ... il est peu probable que les gens fassent un détour par le village plutôt que suivre la grand'route qui est en ligne droite ... Sophie Molhan transmettra l'étude à la FRW et au Bureau Orthogone. L'étude est également disponible auprès de Stéphane Tribolet.

Les problèmes engendrés par la traversée du village par une route régionale sont également présents à Vecmont et Samrée.
A Vecmont, les accotements sont arborés et à certains endroits les piétons sont obligés d'emprunter la route pour pouvoir passer. Des accotements sécurisés et un passage piéton aux 3 carrefours seraient sans doute nécessaires.
Guy Gilloteaux signale que c'est la N833 qui aujourd'hui s'avère la plus dangereuse, tout particulièrement entre le Chalet et la Clairefontaine. En effet, les murs de protection se laissent aller. Les piétons et cyclistes doivent circuler sur la route à certains endroits. La réfection de ces murs coûterait jusqu'à 360.000€ (2000 € par mur x 180 murs).

Pour la réfection à venir de la N89 (entre La Roche et Vecmont), le Bourgmestre annonce que le SPW ne prendra pas en charge la traversée de Beausaint ni une partie de celle de Vecmont, faute de moyens. Comme l'aménagement de la traversée de Beausaint a été maintes fois mis sur la table et qu'il ne sera sans doute pas réalisé par le SPW, il propose de maintenir une fiche PCDR pour ce projet.

Un participant signale que dans les zones d'habitat condensé, le SPW prévoit l'aménagement de trottoirs et autres équipements dans les travaux. Ce qui n'est pas le cas là où il n'y a que quelques habitations.

En conclusion :
Vu les mêmes problèmes rencontrés à plusieurs endroits de la commune, la CLDR décide de regrouper les projets 52 et 59 dans une même fiche, de l'étoffer avec des aspects d'éducation/sensibilisation de la population. Des visites de terrain avec l'AWSR seront nécessaires et d'autres actions pourront encore être entreprises avant la clôture de la fiche.
Le représentant des habitants de Beausaint est d'accord avec cette décision, moyennant l'aménagement de trottoirs/accotements sur au moins un côté de la route.

Projet n°53 : Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)

Guy Gilloteaux donne quelques infos sur le projet de navette WEL en cours. L'idée est de connecter ce bus rapide à un autre moyen de transport, comme le train. On pourrait par exemple, acheter un seul billet de transport qui relie Ostende à La Roche ; La Roche serait une station supplémentaire dans l'offre de transport public proposée. On éviterait les arrêts intermédiaires pour être le plus efficace possible pour les étudiants et travailleurs.
Plus ou moins 20 communes de la Province du Luxembourg ne sont pas encore équipées en WEL. La prochaine réunion entre les différents partenaires du projet aura lieu fin juin.

Il s'agit d'un enjeu important pour le désenclavement de La Roche et la liaison vers des endroits stratégiques.

Il est proposé d'améliorer la ligne 15 La Roche – Marloie. Aux heures scolaires, cette ligne est saturée par les étudiants et le trajet est long car il passe par tous les villages. Mais en dehors de ces plages horaire les bus sont très peu empruntés et le trajet s'effectue en 25 min.
Propositions : ajouter un voyage matin et soir, coupler le WEL à cette ligne, par exemple le dimanche soir pour permettre aux étudiants de rejoindre leur kot, pensionnat ...

Projet n°54 : Instaurer un bus* à la demande... Réaménagement horaires Proxibus

Bus à la demande

Ce type de projet est assez coûteux ; il faut d'abord pouvoir évaluer la demande des habitants. Il est proposé d'examiner les statistiques de fréquentation de celui de Rendeux et voir si le projet est « rentable ».

Proxibus

La demande était de rationaliser les horaires via un système de « stepbus » et d'avoir davantage de passage dans les villages.

Il est très peu emprunté (principalement vers le marché de La Roche en été et vers les hôpitaux). La bibliothèque a pour projet de coupler l'offre Proxibus et la livraison des livres aux emprunteurs.

Le proxibus est parfois utilisé pour le transport des fêtards lors des événements locaux. Mais cela ne semble pas une bonne idée ... Le service n'est pas adapté ...
Le réaménagement des horaires du Proxibus serait-il propice au retour des habitants dans les commerces de La Roche ? Rien n'est moins sûr. Dans la pratique on constate que les gens font souvent appel à la solidarité villageoise et s'organisent entre eux que ce soit pour les courses ou leurs autres besoins (vaccination Covid19 ...).

Un participant annonce la mise en place prochaine d'une Centrale régionale de mobilité qui sera chargée de faire le lien entre toutes les initiatives existantes en matière de mobilité.
Elle travaillera en collaboration avec 9 centrales locales de mobilité réparties sur la Wallonie, dont une en Province du Luxembourg, à Durbuy (remplacera le Forum de la mobilité qui existe déjà).
La centrale DAMIER n'existe plus ⇨ Info à actualiser dans le PCDR.

Certains n'aiment pas parler de rentabilité mais plutôt d'utilité, de bénéfices à évaluer en terme de confort et d'accessibilité. Même si les aspects financiers restent importants.

Conclusion : le projet est maintenu mais sera renommé dans le sens d'une « évaluation du Proxibus pour l'amélioration de l'outil ».

Projet n°56 : Instaurer à La Roche, un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés

Il existe de nombreux parcours accessibles aux vélos sur la Commune mais plus de service de location de vélo.

Sophie Molhan signale que dans l'appel à projet « POLLEC » lancé par la Région Wallonne et guidé par le GAL Pays de l'Ourthe, la commune va bénéficier de chargeurs pour véhicules et pour vélos électriques. Ils seront placés à 3 endroits dont la place du Bronze, près du SI.

Quelques exemples de services de location existants sont cités : à Hotton, le SI a mis 6 vélos électriques à disposition des touristes moyennant une petite participation, des investisseurs privés commencent à développer ce service (hôtels, cafés ...) en Wallonie – cf. Hotel Panache à La Roche.

Projet n°57 : Augmentation de l'offre du TEC sur la commune

Un constat : les bus « tournent à vide » en dehors des horaires scolaires.
La Roche a une densité de population des plus faibles de la Belgique : 26 habitants/km^2, principalement en hiver et 50 habitants/km^2 durant la période estivale.
Vu cette situation et le coût que représente le maintien d'une ligne de bus, tout le monde comprend que dans cette situation le TEC ne puisse investir davantage à La Roche.

Conclusion : le projet est abandonné.

Projet n°58 : La Roche = LA destination PMR via aménagements aux espaces et infrastructures publiques

Le Syndicat d'Initiative a déjà procédé à des aménagements de ses locaux dans cette optique. Dans le hall d'accueil, la hauteur du comptoir a été adaptée pour permettre un accès facile aux personnes en chaise roulante. L'accès depuis la rue a également été adapté par la création d'une pente douce.

⇨ Sur base de cet exemple, une campagne de sensibilisation des commerçants pourrait être organisée via l'ADL ; des incitants pourraient être proposés.

Des WC publics vont être installés en ville, dont un accessible aux PMR.
Au Parc à Gibier, un couloir accessible en chaise roulante (et poussette ...) est en réflexion.
Dans le cadre de la rénovation urbaine, un revêtement particulier est prévu pour le sol du quai.

La FRW donne l'exemple de la commune de Hotton où il existe une commission de consultation de la personne handicapée chargée d'examiner tous les projets communaux sous cet angle.
Notons l'existence du label Handycity® qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales et la possibilité de subventions pour certains aménagements.

L'aspect de l'accessibilité des projets aux PMR est également pris en compte par l'Administration du Développement rural lors de l'examen des projets subventionnés dans le cadre d'un PCDR.

Il n'y a pas que les autorités publiques qui doivent montrer l'exemple. Certaines actions pourraient être prises en main par les associations lors d'événements locaux. On cite la mise en place de toilettes, la réservation de place de parking ... Cela a déjà été expérimenté lors du Carnaval de La Roche.

Certains aménagements actuels suscitent des remarques sur leur accessibilité, notamment pour les personnes âgées, de la part des habitants (piétonnier, passerelle, ...).
Guy Gilloteaux reconnaît que certains aménagements en ville sont avant tout esthétiques et que les personnes âgées peuvent rencontrer quelques difficultés. Mais il souligne qu'avant ces aménagements, lorsque tout était dédié à la voiture, elles ne s'y rendaient pas du tout !

On a dénombré 55 balades sur la commune, mais seule la n° 4 est accessible pour les PMR et les personnes avec poussette.
Le sentier didactique de Samrée ne demanderait pas beaucoup d'aménagement pour être accessible.
Un accord vient d'être pris entre la Commune et les Syndicats d'Initiative pour l'aménagement PMR des balades. Les Syndicats d'Initiative recevront 80 €/km de promenade et pourront aménager les balades qu'ils veulent.

➔ La volonté de devenir LA destination PMR semble un projet fort ambitieux. Il nécessiterait beaucoup de moyens et d'investissements financiers, notamment vu le relief accidenté de la commune.
Le mot « destination » dans l'intitulé du projet semble être un peu réductif, donne l'impression de s'adresser aux touristes, à un public extérieur.

Conclusion : l'intitulé du projet « ~~LA destination~~ ... » est à revoir.

Projet n°60 : Promotion du covoiturage et des voitures partagées

La mise en place d'un système de voitures partagées nécessite une certaine masse de population qu'on ne retrouve pas à La Roche. C'est un service qui marche bien en milieu urbain.

Pour le covoiturage, on cite l'exemple de Carpool. Par ailleurs, des systèmes locaux, comme par exemple des groupes Facebook, ont déjà été expérimentés par certains, sans succès. Il semblerait que chacun ait tendance à prendre sa propre voiture, notamment pour des raisons d'horaire.

De plus, comme on l'a déjà dit précédemment, la solidarité villageoise est une réalité bien présente à La Roche.

Un nouvel élément est apparu dans la réflexion : la future mise en place des centrales de mobilité régionale et locale – voir projet n° 54.

Conclusion : la CLDR ne souhaite pas développer de nouveaux outils. Il s'agira plutôt de promouvoir les initiatives déjà mises en place.
L'intitulé du projet devient donc « Promotion des différents services de mobilité en place sur la commune ».

A noter : les intitulés de projets ne sont pas encore figés ; ils pourraient encore être revus/améliorés par la suite.

3. Divers

- Prochaine réunion de CLDR : **en avril après le congé de Pâques**.

  Pour avoir le plus possible de membres présents, la FRW enverra à la CLDR un sondage doodle avec un choix de dates.

- Certains membres de CLDR ayant une adresse hotmail.com ne reçoivent pas les messages de la FRW (considérés comme « Spams »). Après vérification auprès des informaticiens FRW, il semblerait que le souci proviendrait de l'hébergeur de ces adresses. A défaut d'autres solution, une version papier des invitations et comptes rendus leur seront envoyées.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Anne Gramme

PCDR La Roche-en-Ardenne

Document de travail (31/3/21)

Légende :

Projets à garder
Projets abandonnés

Tableau de tri des projets

	Intitulé	Garder/creuser	Lot '0' ou en cours	Recommandation	Abandon	Remarques
	ENVIRONNEMENT (10)					
1	Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature	Oui				Dont panneaux didactiques (ex: Fange de Samrée, faune et flore à vulgariser) mais ne vaut-il pas mieux une info virtuelle à piocher avec smartphone?
2	Placement des poubelles enterrées à tri sélectif aux endroits stratégiques				Oui	Cela devient des "dépôts sauvages" qui ne marchent pas. Déjà des ramassages en porte à porte organisés...Réforme Idelux à venir
3	Valorisation du Deister (vignoble, moutons, lien parc gibier/chateau)	Oui				
4	Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont	Oui				Projet supracommunal avec Houffalize
5	Entretien des infrastructures/espaces et bancs publics/patrimoine naturel (via e.a., la création d'une structure d'économie sociale)			La commune, SI, DNF, CRO, etc		Chaque structure qui crée une balade ou un produit doit l'entretenir
6	Valorisation et entretien du petit patrimoine avec inventaire, restauration et « transmission »	Oui pour la valorisation, une fois l'inventaire clôturé	Inventaire en cours			Besoin de bénévoles pour l'inventaire (cfr JM Bodelet)
7	Valorisation des paysages	Oui à creuser (ex : circuit; travail scientifique, pédagogique à creuser; lien avec projet n°6)				Certains paysages ont été "mis en valeur", comme les Crestelles
8	Valoriser les richesses du patrimoine au sens large (bâti, naturel, paysages...)		En cours par différents acteurs			A intégrer dans la stratégie
9	Valorisation et entretien du fortin Devèze à Warempage				Oui	Il y a une quantité de fortins par ailleurs donc ce n'est pas exceptionnel au point d'en faire un produit attractif ou une fiche projet
10	Organisation d'actions pour la planète type «todolistclimate.be»	Oui mais fusionner les projets de 10 à 14 sous l'intitulé "actions de transition/conscienti-sation du citoyen au respect de la planète"				
11	Encourager la réserve et récolte d'eau (achat groupé de tonneaux)	Idem fusion				
12	Actions de sensibilisation à la protection du hérisson	Idem fusion				
13	Gestion durable du fleurissement de la commune (vivaces)	Oui à encourager pour le citoyen (fusion)	En cours pour la Commune			
14	Participer à l'action « Byebyegrass.eu », soit transformer une partie des pelouses en pré fleuri par diminution de la fréquence de tonte	Oui à encourager pour le citoyen (fusion)	En cours pour la Commune			
	VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE (5)					
15	Diversifier et soutenir l'offre culturelle + bus culturel + espace culturel permanent + coordination + guichet de réservation / plate-forme internet (avec la commune, le SI et la MT)		En cours		Bus (coût important)	La prise en compte de tous les publics et la diversification des activités existent déjà. La commune soutient la culture. Mais il est vrai qu'il manque une vitrine culturelle unique identifiable
16	Aménagement d'une salle pour banquet à La Roche (300 pl. assises)				Oui	Il y a des salles de ce type dans les villages

17	Espace multifonctionnel et modulable pour les groupes/assoc/services sur le site de l'ancienne gare à La Roche (x3 avec point de vente pour produits locaux) ; maison citoyenne où plusieurs générations peuvent se réunir (cuisiner ensemble, dessiner, chanter, ...)		En cours			L'espace multifonctionnel est en cours aux Grès mais on constate peu de fréquentation. Pour l'ancienne gare, il faut d'abord trouver un endroit pour les services 'travaux'
18	Aménager un local pour les jeunes + skatepark (Athénée/Perovette/ parc de Rompré)		En cours			Le skatepark s'installera en Pérovette. L'ATL y fera aussi un potager avec un conteneur que les jeunes pourront taguer
19	Rénover l'ancienne école de Cielle - Relancer le comité de jeunes à Cielle	Oui				
20	Amélioration de la salle de Halleux	Oui				Pascal Lucas a envoyé à la FRW des plans avec explicatif des demandes
21	Rénover les locaux du foot qui se dégradent et le terrain de tennis à Bérismenil	Oui				Il existe déjà une maison de village près de l'église rénovée sur fonds propres mais pas envie d'abandonner cette salle
22	Amélioration de la salle du Faubourg		En cours			Travaux d'amélioration de la scène, des loges, de l'accès PMR... dans une salle qui appartient aux Œuvres du Doyenné
23	« Habitez votre église ! »		En cours			Déjà des expos, concerts...
24	Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants	Oui	En cours mais des choses à faire...			Vade-mecum à réactualiser
25	Création d'un espace de rencontre à Mierchamps	Oui				Terrain privé actuellement, au cœur du village, sur lequel il y a une petite laiterie. Besoin d'un petit local et d'un toit. Habitants jeunes & motivés avec enfants
	POPULATION/COHÉSION SOCIALE/SERVICES/GESTION COMMUNALE (3)					
26	Augmentation des possibilités des aînés de rester à domicile et ses alternatives	??? À rediscuter				
27	Créer une maison médicale pour inciter les médecins à s'installer		En cours			
28	Créer des lieux d'échange entre citoyens : SEL, Repair café, potager/verger social, boîte à dons/livres	Oui sauf potager	Potager/verger social en cours en Pérovette et au Deister			
29	Créer des places d'accueil - Rationalisation/regroupement de l'accueil pour l'enfance	Oui sauf regroupement de l'accueil enfance				Le regroupement de l'accueil enfance à La Roche posera souci pour les parents des villages
30	Avoir un local plus sympa pour les plaines de vacances organisées par l'ATL		En cours			Depuis cette demande, de nouveaux locaux ont été aménagés pour les plaines
31	Cimetière forestier ou forêt cinéraire	Oui avec DNF à consulter et visite à prévoir				
	LOGEMENT/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ESPACES PUBLICS (7)					
32	Réalisation d'un plan 'logement et habitat'	Oui				
33	Construction de logements pour les personnes âgées + intergénérationnel + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville	Oui				
33 b	Opération "cellules commerciales vides"	Oui				
34	Création d'une zone conviviale/plaine de jeux : Beausaint - Bérismenil - Halleux – Pérovette	Oui pour Bérismenil mais fusion, pour Beausaint, avec projet n°38	En cours pour Pérovette. Halleux fusionné avec la maison de village			
35	Revalorisation du parc à Hives : sentier et modules de jeu	Oui mais hors PCDR (appel à projet, budget participatif...)				
36	Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil	Oui				Trouver un partenariat pour les aménagements liés aux démarches scientifiques

37	Restauration de l'ancienne gare à La Roche	Oui				Trouver un lieu
38	Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint	Oui				
39	Aménagement de la place et de la fontaine en face de l'église de Halleux	??? En attentte d'info				
40	Amélioration des entrées de village	Oui mais hors PCDR (initiative citoyenne avec budget communal)				
	ENERGIE (2)					
41	Amélioration de la PEB des bâtiments publics		En cours			La Commune réalise chaque année un cadastre des bâtiments énergivores où il faut agir en priorité; la salle de Samrée est reprise dans la liste et par ailleurs, la salle du foot de Bérismenil est reprise dans les projets associatifs du PCDR
42	Création d'un réseau de chaleur (ex : salle de Samrée et à La Roche-en-Ardenne)	Oui				
43	Production et partage d'énergies renouvelables	Oui mais fusion avec projet n°44				
44	Placement de panneaux solaires avec création de coopératives énergétiques	Oui mais fusion avec projet n°43 et réécriture de l'intitulé : Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales				
45	Installation d'une pompe CNG à La Roche			Commune/idelux pour le soutien à l'installation...		
46	Révision des primes communales			Commune/Eco-passeur		
47	Poursuite de la mise en œuvre du PAEDC		En cours			
48	Mise à disposition de caméras infrarouges /thermographie du bâti (lien PAEDC)			Commune/Eco-passeur/ GAL Pays de l'Ourthe		Il faut prévoir un accompagnement pour l'interprétation des résultats
49	La Roche indépendante au niveau énergie				Un objectif	A intégrer dans la stratégie en nuançant que LR va "tendre" vers l'autonomie énergétique
50	Création d'une centrale hydro-électrique (Quai du Gravier) avec visée pédagotouristique				Oui	Laisser la main aux professionnels du secteur et projet en contradiction avec la fiche n°6 du Plan de Rénovation urbaine qui implique la suppression du plan d'eau
51	Gestion de l'éclairage public		En cours			
	MOBILITE ET SECURITE ROUTIERE (7)					
52	Aménagements de sécurité routière (abords d'écoles, RN89, marquages au sol, signalisations...)	Oui + fusion avec le projet n°59				Plusieurs endroits dans la commune avec les mêmes problèmes qu'à Beausaint / organiser des visites de terrain avec l'AWSR / étoffer la fiche avec des aspects de sensibilisation / éducation. Lien avec le projet n°55 pour développer des voies lentes le long des nationales
53	Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)	Oui				Coupler le projet WEL et la ligne 15 La Roche - Marloie (adapter l'offre en dehors des horaires scolaires)
54	Instaurer un bus* à la demande... Réaménagement horaires Proxibus	Oui - à creuser				Evaluer l'outil en vue de l'améliorer

55	Renforcement de la mobilité lente (connexions, sensibilisation, accessibilité, équipements, cours...)	Oui (lien avec projet n°52)				Intégrer la réflexion mobilité lente dans les projets d'aménagements sécurité routère -cf. long des nationales, particulièrement aux endroits où il y a de l'habitat, arrêt de bus ...
56	Instaurer à La Roche, un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés	Oui - à creuser avec SI				3 bornes de rechargement pour vélo électrique vont être placées à La Roche dans le cadre de l'appel à projet Pollec
57	Augmentation de l'offre du TEC sur la commune				Oui	Les bus tournent à vide en dehors des horaire scolaires / Faible densité de population à La Roche en /coûts élévés. Mais on a parlé de la ligne 15 dans le projet n° 53 ?
58	La Roche = LA destination PMR via aménagements aux espaces et infrastructures publiques	Oui mais à nuancer et modifier l'intitulé ("LA" deviendrait plutôt "une" destination en disant qu'on tend vers ça)		Commerçants > sensibilisation via l'ADL Associations > événements locaux		LA destination = un peu trop ambitieux / le terme destination = trop restricitf (on a l'impression de seulement s'adresser aux touristes, aux personnes de l'extérieur) / Accueil SI aménagé pour PMR, sentier prévu au parc à gibier, WC et revêtement quai à La Roche centre / Aide communale aux SI
59	Aménagement de la traversée de Beausaint + piétonnier	Oui - fusion avec le projet n°52				moyennant au minimum des aménagements trottoirs/accotements sur au moins un côté de la route
60	Promotion du covoiturage et des voitures partagées	Oui mais à reformuler car il y a une série d'outils déjà en place à promotionner. Les voitures partagées sont supprimées car c'est un système qui marche davantage en milieu urbain				Promouvoir les outils existants (en lien avec les centrales régionale et locale de mobilité qui vont être mises en place) / L'intitulé devient : "Promotion des différents services de mobilité en place sur la commune ».

Le 30 avril 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En vidéoconférence, le 29/04/21

Présents : Guy Gilloteaux, Annie Duterme, Etienne Jacques, Pascal Lucas, Sophie Molhan, Céline Frippiat, J-M Bodelet, Noémie Vanbelinghen

Invitée : Hilde Vervaecke

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet

FRW : Catherine Servotte et Florence Lesuisse

Excusés : Léon André, Myriam Dings, Charles Louis, Hubert Batteux, Didier Hozay, Geert Van den Broeck, Karim Achour, Christiane Collinet, Josette Fauconnier, Dominique Gillard, Séverine Georges et J-C Simon.

* * *

⇨L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 31/03/21
2. Tri des projets : suite du travail sur les thèmes de l'économie et du tourisme
3. Divers

0. Introduction

Le tri des projets arrive tout doucement à sa fin. Les thèmes de l'économie et du tourisme sont traités ce jour mais celui de la forêt est reporté à une réunion ultérieure, la FRW étant en attente de compléments d'information.

1. Approbation du PV de CLDR du 31/03/21

Les membres de la CLDR approuvent le PV sans remarques.

2. Tri des projets

Dans un premier temps, la FRW rappelle que le tourisme est un des piliers de l'économie à La Roche. De manière non exhaustive, il existe de nombreuses structures, communales ou supra-communales, tantôt actives sur le tourisme ou l'économie uniquement, tantôt à cheval sur les 2 thèmes et en parallèle, le territoire rochois offre une série d'outils utiles en la matière :

⇨ *Au niveau des différentes structures locales ou supra présentes :*

- ✓ ADL, Agende de développement local, Houffalize-La Roche-en-Ardenne
- ✓ IDELUX, UCM, Mire-lux, Forem
- ✓ Maison du tourisme "Coeur de l'Ardenne, au fil de l'Ourthe et de l'Aisne"
- ✓ 4 SI (La Roche-en-Ardenne, Hauteurs & Gorges de l'Ourthe à Maboge, Ourthe supérieure à Bérismenil, Ortho-Hives à Ortho)
- ✓ GAL, Groupe d'action locale, du Pays de l'Ourthe (tourisme durable/MT, alim.durable, agriculture, forêt)
- ✓ PNDO (promouvoir le développement économique et social dans une démarche de développement durable /tourisme vert/produits locaux/évé/patrimoine)

⇨ *Avec une multitude de supports :*

- ✓ Des attractions : musées, château, parc à gibier... (public/privé)
- ✓ Des événements : Carnaval, Vélomédiane... (org.local+extér)
- ✓ Des infrastructures de loisirs : plage Maboge, mini-golf...
- ✓ L'environnement : nature, paysages, Ourthe,...
- ✓ Des dispositifs : les ZAE, les différents types d'hébergement, les randonnées...

Réactions de la CLDR :

- Attention que les SI « Hauteurs et Gorges de l'Ourthe » et « Ourthe supérieure » ont fusionné afin de gagner en visibilité.
- Le GAL invite la CLDR à désigner un membre citoyen de la CLDR pour la représenter lors de la réunion annuelle de l'assemblée générale ⇨ sujet à discuter lors de la prochaine réunion.

La FRW complète en revenant sur **l'objectif de la stratégie du PCDR lié à l'économie et au tourisme ;** elle invite les membres de la CLDR à l'avoir en tête lors du tri des projets :

- ➔ **Développer l'économie et le tourisme (face à l'enjeu détecté, dans l'AFOM, au niveau de l'emploi)**
- ✓ En favorisant un tourisme vert et responsable
- ✓ En proposant une offre commerciale variée et de qualité
- ✓ En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne
- ✓ En offrant aux entrepreneurs la possibilité d'initier ou de développer leurs activités tant au centre-ville que dans les zones identifiées par le schéma de structure
- ✓ En renforçant les zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune en améliorant les transitions entre les différentes saisons.

Dans un second temps, La FRW affiche à l'écran la liste des projets et rappelle la méthode utilisée lors des dernières réunions.
⇨ En plénière, s'interroger, se positionner sur les projets, et les répartir dans un tableau à 4 colonnes :

- Garder le projet ?
- Le mettre en Lot « O » (déjà en cours) ?
- Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- L'abandonner ?

La FRW précise qu' :

- ✓ A ce stade de la réflexion, rien n'est figé définitivement. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.
- ✓ Après la réunion, en lisant ce PV, les membres peuvent toujours envoyer leurs remarques ou réflexions.

➔ **Les résultats de ce travail de tri sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.**

Quelques infos/remarques lors des échanges :

67. Entretenir/réhabiliter les sentiers, promenades, le balisage, placer des panneaux didactiques (patrimoine, personnages, anecdotes...) ⇨ lien nature

- Le sentier de la fange de Samrée agrémenté de modules didactiques est un bel outil à actualiser et à remettre en valeur (le projet avait déjà été discuté lors du 1er tri, sachant que le caillebotis est/va être restauré).
- En ce qui concerne l'entretien des promenades, le SI de La Roche va engager un ouvrier pour remettre en état et restaurer le balisage (il n'y a plus de « parrain de promenade » pour l'instant). Par ailleurs, la commune a octroyé aux 3 SI un subside de 80€/km pour l'entretien. Ceux-ci relayeront les tâches à faire aux parrains (ou à la commune quand il s'agit de travaux plus conséquents. Ex : élagage d'arbre) ➔ La partie 'entretien des promenades balisées' est donc en cours et bascule en 'Lot 0' .
- La situation « Covid » a amené encore davantage de promeneurs à La Roche. Or, force est de constater que de nombreux chemins publics (hors promenades balisées) sont squattés par les agriculteurs et ce qui empêche les gens de passer. Cela ne donne pas une bonne image de la commune. Le problème se pose particulièrement à Hives et Halleux mais il est nécessaire d'avoir une réflexion globale, en commençant par un recensement. M. Lucas veut bien faire le recensement sur Halleux. (A noter qu'à l'inverse, certains promeneurs composent via des sites en ligne leur promenade à la carte, faisant fi des propriétés privées.)
- Certaines communes se sont lancées dans la réouverture des chemins vicinaux, le GAL avait aussi commencé un inventaire (avec « Sentiers.be ») mais a laissé tomber : c'est très lourd à mener et cela n'a pas toujours de sens quand les chemins ne sont plus utilisés depuis des années ➔ On peut garder l'idée dans une fiche mais il faut rester pratique et s'intéresser aux sentiers utiles, qui permettent une traversée de village, une jonction entre 2 balades, entre villages...
- En ce qui concerne les panneaux didactiques, ce n'est plus trop dans l'air du temps et la commune doit exploiter les nouvelles technologies pour moderniser les parcours ➔ Mais vu que La Roche est en zone blanche, l'idéal est un mixte avec quelques panneaux bien placés et faisant la pub des balades connectées ou donnant des infos via les QR codes. Il n'y a pas de lieu identifié à ce stade dans l'intitulé mais on peut imaginer des panneaux didactiques aux « hotspots » : Cheslé, Cheslin, les 3 Ourthes, fange de Samrée... A creuser.

68. Créer des passerelles sur l'Ourthe (gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin ; entre Nisramont/Maboge) de manière à raccourcir certaines promenades notamment pour les familles.

- A La Roche, une nouvelle passerelle va être créée prochainement avec des subsides CGT au niveau du parking du quai de l'Ourthe. On peut la mettre en Lot 0.
- Pour les autres villages, l'Ourthe est un véritable mur. Si on pouvait la traverser, cela élargirait les possibilités de promenades (ex : lors de marche Adeps...). Un lieu intéressant est le Gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin car il y a un chemin public des 2 côtés de l'Ourthe. A cheval sur les deux communes, cela pourrait être un projet DR transcommunal avec Houffalize!
- A noter que les passerelles sont finançables dans le nouvel appel à projet « BiodiverCité » de la Ministre Tellier (voir détails dans le point divers de ce compte-rendu).

- Remarque : c'est étonnant de vouloir raccourcir les promenades car on voit arriver une forte demande pour des parcours vélo-VTT de 35/60 Km et donc aussi de parcours supra communaux. L'usage de plus en plus répandu du vélo électrique participe également à cette demande.

69. Rédaction d'une charte 'cyclo/motocross' pour les organisateurs et participants des événements

- Même si les organisateurs de ces évènements font leur possible, il y a de gros soucis au niveau de la gestion des déchets en plus du 'non-respect' des locaux/riverains. Laurent Goffinet qui organise la course « Claude Criquielion » remet une charte aux participants, on peut s'en inspirer.
- Cette charte devrait être élargie à tout événement (trail et même fêtes de village) en mettant l'accent sur le développement durable. La commission 'déchet' sera associée.
- Cette charte devrait prendre en compte un volet 'calendrier global' de manière à avoir un équilibre entre les villages (éviter le même village plusieurs w-e d'affilée).
- A voir si le PNDO serait intéressé de dresser une ligne de conduite pour les 6 communes et de créer des outils ?
- Le W-E autour du cheval de trait à Halleux avait été très bien géré à ce niveau-là. Et peut servir de référence. Une autre source d'inspiration est le Guide pour l'organisation d'un événement durable de l'Institut fédéral pour le développement durable, téléchargeable ici : https://www.developpementdurable.be/sites/default/files/document/files/guide_ed.pdf
- Remarque : la commune n'acceptera plus la « Sean kelly » au vu du manque de respect de certains participants pour l'environnement mais aussi des habitants !

70. Créer des aires détente - BBQ (Nisramont...) et ajouter des panneaux d'interdiction de faire du feu

- Après discussion, ce projet n'est pas retenu car les lieux déjà équipés sont parfois malmenés (ex : celui de Maboge a été dégradé). De plus, c'est parfois lourd pour les villageois d'avoir un site supplémentaire aménagé pour les touristes si eux-mêmes ne sont pas demandeurs. Si une demande émane des habitants, d'un quartier, on peut aussi les orienter vers des appels à projets (ex : Vis mon village de la FRB, voir détails dans le point divers de ce compte-rendu). Si cela devient leur projet, ce dernier est mieux perçu et mieux entretenu.
- Il faut veiller à installer ce type d'infrastructure dans des lieux de passage pour un contrôle social. On pourrait envisager des parrains de lieu de détente comme pour les balades.
- Pour ce qui est des panneaux d'interdiction de faire du feu, le DNF en place déjà aux endroits stratégiques et en fonction de l'actualité (sécheresse...).

71. Rénover le chalet du ski à Samrée (vétuste, petit, pas d'éclairage, amiante...) et créer un hall de stockage (matériel chez un privé)

- Ce projet est à discuter avec le SI qui en a la gestion. Il faudrait également vérifier le statut de propriété. Un petit hall de stockage a été financé par le SI juste à côté.
- A voir également si ce bâtiment ne pourrait pas être valorisé en dehors de la période hivernale et avec une autre finalité que le ski.

72. Rénover la taverne à Nisramont (Houffalize!)

- Ce projet est rejeté puisque la taverne (restaurée depuis la formulation de l'idée) se situe sur la commune de Houffalize.

73. Trouver une solution aux nuisances liées aux gîtes de grande capacité

- Actuellement, la commune impose d'avoir un concierge à moins de 500m pour les gîtes de plus de 14 personnes. Mais cela s'applique aux gîtes nécessitant un permis d'urbanisme. Pour les rénovations, elle n'a aucune prise.
- Une charte existe dans certaines communes mais seuls les gens convaincus et civilisés y prêtent attention. Cela ne sert pas à grand-chose.
- La zone de police Stavelot/Malmédy pratique une perception immédiate en cas de problème avec des locataires et ferme le gîte après deux interventions de la police pour tapage. Cela met la pression sur les propriétaires.
- Le PNDO a dressé une ligne de conduite pour les 6 communes.
- Ce n'est pas parce qu'on fixe des limites chiffrées par village dans un règlement qu'on n'aura plus aucune nuisance, au contraire, il suffit parfois d'un gîte qui pose problème !
- A Bérismenil, la Maison d'Evasion (« Het Avonturenhuis ») accueille 62 jeunes. C'est sans doute un projet social et n'est peut-être pas reconnu comme gîte mais les nuisances sont importantes !
- Conclusion : le projet doit plutôt faire l'objet d'un règlement de police et bascule dans les recommandations à la Zone de Police.

74. Valoriser les Grès : trouver un potier ? Autre reconversion : pôle culturel ?

Le Musée du Grès est en perte de vitesse (audio-guides remplacés par un feuillet, quelques écrans TV...). De nombreuses tentatives ont été faites pour redynamiser l'activité des grès de La Roche mais sans succès. Si on veut valoriser ce patrimoine, il faut changer d'endroit. Actuellement, ni Mic-ados, ni le Miroir vagabond n'utilisent plus les locaux ; le Purnalet vient de s'y installer.

→ En ce qui concerne le bâtiment en lui-même, le mieux est de garder une fiche « Etude pour la valorisation du site des grès de La Roche » mais en lot 3 pour se laisser le temps. Ce site comporte certains avantages (proche du centre, sur le chemin du Parc en Rompré...) mais aussi des inconvénients : il est exigu avec peu de possibilité d'extension et peu visible. Y faire un pôle culturel est peu convaincant vu l'existence de salles mieux situées et mieux équipées à proximité comme le Faubourg. Il faut penser à une réaffectation beaucoup plus radicale. Ce pourrait être un bel endroit pour un hôtel, par exemple. Attention que le Purnalet a fait quelques investissements pensant pouvoir bénéficier des locaux un moment donc il faut les consulter si le site est dédié à autre chose.

→Pour la valorisation du grès (le produit en lui-même), on pourrait imaginer une vitrine des grès de La Roche au château avec des ateliers de poterie ➔ l'idée a déjà été évoquée au SI donc 'en cours'. Ce serait une manière d'animer le château également (A l'instar du château de Bouillon qui a réuni 3 musées différents en son sein). Mme Theymans pourrait être contactée pour voir si l'animation d'ateliers l'intéresserait. Il faudrait peut-être aussi moderniser les réalisations en grès pour redonner un nouvel élan plus contemporain. Un stand de grès « classiques » avait été tenté lors d'un marché de Noël, sans succès. Aujourd'hui, plus aucun commerce ne vend de grès à La Roche. (Seul Guy garde une collection dans la plus belle pièce de sa maison ☺).

75. Créer des toilettes publiques au centre-ville

Avec la fermeture de l'Horeca imposée pendant la période « Covid », la demande pour des WC publics a été encore plus importante. Il faut donc effectivement trouver une solution. Un container a été installé temporairement sur la place près du char. Différents sites pour des WC permanents ont été envisagés (ex : sous l'église) mais ces propositions ont chaque fois reçu des leviers de boucliers des riverains. Une solution sera trouvée dans l'année, idéalement pour la saison touristique. Le projet peut être mis en lot 0.

76. Valoriser le Château de La Roche en 3D (historiens, jeunes...)

Ce projet est déjà en route mais fait l'objet d'une clause de confidentialité. Un jeune couple travaille à la création d'un produit numérique (réalité augmentée) en vue d'animer le château et ses différentes salles. Ils sont en contact avec des historiens du cru. Pour un tel projet, il est difficile à ce stade d'y inclure des jeunes dans le projet. Par contre, il y existe déjà différents partenariats entre le château et les écoles, comme la section maçonnerie de l'Athénée qui a déjà fait des réparations ou la section menuiserie pour créer des bancs.

77. Découverte de la commune par geocaching

- Il existe différents site internet de géocaching. « Totemus.be » est un peu différent : il est à mi-chemin entre le jeu de piste et le géocaching. C'est une chasse aux trésors qui invite à découvrir la région.

- Actuellement, un privé est en train de créer ce type de produit mais avec un autre logiciel (NB : l'activité sera payante contrairement à Totemus). C'est donc en cours. On peut le mettre en lot 0.

- Certains membres trouvent que la commune peut également développer ce type de produits en parallèle. Cela multiplie les possibilités pour les touristes et les locaux.

78. Créer un atelier rural

- L'assemblée est mitigée par rapport à ce projet. Idelux dont c'est le boulot, peine à remplir ses halls relais, le projet d'atelier rural de Samrée initié dans le cadre du PCDR précédent a été abandonné en cours de route. Par ailleurs, il y a énormément de cellules vides à La Roche et l'ADL travaille à leur valorisation...

- D'un autre côté, un atelier rural peut (contrairement au hall relais Idelux) prendre place dans les villages et donc maintenir de l'activité au cœur du village. Cela peut concerner des TPE ou des petits indépendants (coiffeur, graphiste, webmaster, boulanger...). Et il faut se projeter dans 10 ans. La fiche est retenue mais proposée en lot 3 pour ne pas priver bêtement la commune d'une opportunité future. (Rem : la commune avait reçu une demande d'un bourrelier mais n'a pas pu lui trouver d'espace, l'atelier rural aurait été une réponse).

Les deux projets forêts seront traités ultérieurement :

- 79. Réaliser une Opération de remembrement des petites parcelles privées forestières

- 80. Suivi et organisation des travaux de débardage via dépôt de cautions et suivi des chantiers; réglementation plus stricte sur la création de voiries lors des coupes; création d'un budget annuel conséquent (suivi – respect cahiers des charges suite aux débardages); création de voiries par la Commune (maîtrise) et en fédérant les proprios forestiers

A noter : les intitulés de projets ne sont pas encore figés ; ils pourraient encore être revus/améliorés par la suite.

Au cours de l'exercice de tri des projets, une pause est proposée aux participants pour se dégourdir les jambes ;-). Catherine les invite également à lire en solo, un slide reprenant les projets émanant de la population mais qui sont repris dans le programme de l'ADL.

➔En fin de réunion, les participants ont l'occasion d'échanger autour de cette liste de projets mais il n'y a pas de questions ni remarques. En conclusion, puisqu'ils seront mis en œuvre prochaine par l'ADL, ces projets seront repris dans le lot 0 du PCDR.

Programme de l'ADL (priorités 2023)

Secteur commercial
- Dynamiser les commerces et HORECA en dehors des centres-villes
- Baisser la multiplication des vitrines commerciales inoccupées
- Réflexion sur la mise en place d'une politique commerciale fédératrice
- Soutenir une action de remembrement commercial

Entreprises
- Etablir un cadastre des besoins des entreprises en termes de qualification et profil de main d'œuvre à former (lien avec MIRELUX et FOREM).
- Mutualiser les services pour diminuer les coûts, mise en place d'achats groupés (lien avec le projet de maison médicale, un projet de secrétariat partagé ?)

Formations
Organiser des séances d'informations et des formations à destinateur de porteurs de projet

Consommation locale
- Promotion des produits locaux (accompagnement des producteurs, sensibilisation de l'HORECA, promotion des produits locaux dans le centre-ville, ...)
- Etablir une image de marque « Consommons local » (l'ADL Tenneville/Ste-Ode/Bertogne)

Valorisation du patrimoine et du territoire
Collaborations avec les organes de développement touristique du territoire (SI, MT, GAL, ...) pour la mise en place de projets partagés (promotion, packages touristiques, expositions)

Veille et information

3. Divers

- **Prochaine réunion :**
- Semaine du 17 mai : via doodle
- Thèmes restants : Communication/Image/Identité + Agriculture/forêt

- **Appel à projet « Vis mon village » lancé par la Fondation Roi Baudouin :**

- Destiné à soutenir des actions communautaires, solidaires... avec à la clé, 5000 euros.
- Dossier à déposer pour le 17/6 sur le site de la FRB
- Plus d'infos : https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2021/303034
- La FRW peut aider à relire le dossier

- **Appel à projet « BiodiverCité » de la Ministre C. Tellier**

- Rassemble : Maya/Semaine de l'arbre/PCDN/Cimetière nature
- Actions locales pour développer la nature sur terrain communal* (ou convention de gestion) (entre sept. 2021 et fin 2022)
- A rentrer pour le 30/6!
- Budget : 12.000 €
- Participation citoyenne encouragée
- Appui de la FRW, Adalia 2.0 et Ecowal
- Vadémécum : http://biodiversite.wallonie.be

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Florence Lesuisse

PCDR La Roche-en-Ardenne

Document de travail (29/04/21)

Légende :

Projets à garder

Projets abandonnés

Tableau de tri des projets

Intitulé	Garder/creuser	Lot '0' ou en cours	Recommandation à...	Abandon
Economie - Tourisme (7)				
67. Entretenir/réhabiliter les sentiers, promenades, le balisage, placer des panneaux didactiques (patrimoine, personnages, anecdotes...) lien nature	La fiche est scindée en 2 intitulés : 1/ Etude et réhabilitation des sentiers utiles pour liaison intra et intervillages et 2/ Placement de panneaux didactiques aux « hotspots » touristiques (Cheslé, Cheslin, les 3 Ourthes, fange de Samrée...)	Entretien des promenades balisées (subside communal pour les 3 SI)		
68. Créer des passerelles sur l'Ourthe (gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin, entre Nisramont/Maboge)	X			
69. Rédaction d'une charte 'cyclo/motocross' pour les organisateurs et participants des événements	Rédaction d'une charte pour l'organisation d'un événement durable à l'attention des organisateurs et participants			
70. Créer des aires détente - BBQ (Nisramont...) et ajouter des panneaux d'Interdiction de faire du feu			Informer les habitants d'appel à projets (ex: Vis mon village)	X
71. Rénover le chalet du ski à Samrée (vétuste, petit, pas d'éclairage, amiante...) et créer un hall de stockage (matériel chez un privé)	Consulter le SI : à creuser			
72. Rénover la taverne à Nisramont (Houffalize!)				X
73. Trouver une solution aux nuisances liées aux gîtes de grande capacité			Renvoyé à la zone de police (cf. Stavelot/Malmedy	
74. Valoriser les Grès : trouver un potier? autre reconversion: pôle culturel?	2 idées : Etude pour la valorisation du site du Musée des Grès et Valorisation du produit des grès ailleurs que dans le musée (château)	Valorisation du produit des grès ailleurs que dans le musée (château)		
75. Créer des toilettes publiques au centre-ville		Lot O		
76. Valoriser le Château de La Roche en 3D (historiens, jeunes...)		Lot 0		

77. Découverte de la commune par geocaching	x			
78. Créer un atelier rural	x			

Ensemble, pour des villages vivants
Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Le 4 juin 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En vidéoconférence, le 02/06/21

Présents : Guy Gilloteaux, Hubert Batteux, Annie Duterme, Pascal Lucas, Sophie Molhan, J-M Bodelet, Noémie Vanbelinghen, Didier Hozay, Geert Van den Broeck, Christiane Collinet, Dominique Gillard, membres de CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet ;

Invitée : Hilde Vervaecke ;

FRW : Catherine Servotte et Alain Jacquet.

Excusés : Eric Mathias, Léon André, Josette Fauconnier, Henri Collard et Etienne Jacques, membres de la CLDR.

* * *

⇨L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 29/04/21
2. Tri des projets : suite du travail sur les thèmes de l'agriculture, la forêt et la communication/image/identité
3. Divers

0. Introduction

Catherine Servotte accueille les participants et les remercie pour leur présence, en cette fin de journée ensoleillée.

Le tri des projets arrive à sa fin ; cette réunion permettra de traiter les derniers thèmes. Par la suite, la CLDR va proposer ses priorités au niveau des projets et le nouveau PCDR va ainsi devenir de plus en plus concret.

FRW

1. Approbation du PV de CLDR du 29/04/21

Les membres de la CLDR approuvent le PV sans remarques.

Deux éléments repris dans le PV suscitent des réflexions complémentaires :

- Le RAVeL qui permet avec bonheur la jonction entre Beausaint et Vecmont se termine au terrain de football de Vecmont et oblige de longer la route régionale pour rejoindre d'autres promenades... Il serait heureux que ce RAVeL puisse être prolongé et offrir une jonction sûre vers d'autres circuits.
  - ➔ Pour certains, ce tronçon semble peu utilisé ; il conviendrait d'objectiver sa fréquentation. La proposition sera néanmoins intégrée dans la fiche-projet relative à la création de liaisons lentes intra et intervillages (thème « mobilité »). A voir quelle priorité lui donner lors de la mise en œuvre de la fiche.

- Dans le PV, il est indiqué que le Miroir Vagabond n'occupe plus le musée des Grès. Hubert Batteux a eu la chance de passer la journée du 18 mai avec un groupe de jeunes et d'animer une rencontre l'après-midi ; la personne du Miroir Vagabond présente faisait l'éloge des lieux ! Le musée des Grès serait-il encore utilisé pour des formations ? La FRW clarifiera les choses avec le Miroir Vagabond.

2. Tri des projets

Au niveau de la stratégie, plusieurs objectifs de développement sont concernés par les thèmes à traiter ce soir :

- Augmenter l'offre et la qualité des services à la population, ce qui passe notamment par le fait de renforcer la connectivité numérique.
- Développer les entreprises et le tourisme, ce qui implique aussi de renforcer la typicité de La Roche.
- Développer les productions agricoles et sylvicoles locales (défi : développer l'emploi sur la commune)
  - En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'utilisation des ressources du territoire
  - En développant les circuits courts
  - En gérant les forêts de manière durable

La FRW affiche à l'écran la liste des projets et rappelle la méthode utilisée lors des dernières réunions.
⇨ En plénière, s'interroger, se positionner sur les projets, et les répartir dans un tableau à 4 colonnes :

- ➔ Garder le projet ?
- ➔ Le mettre en Lot « O » (déjà en cours) ?
- ➔ Le basculer vers un Lot « recommandations » vers la Commune ou une autre structure ?
- ➔ L'abandonner ?

La FRW précise qu' :

- A ce stade de la réflexion, rien n'est figé définitivement. L'apport de nouveaux projets est encore possible, les projets proposés sont encore amendables, modifiables.
- Après la réunion, en lisant ce PV, les membres peuvent toujours envoyer leurs remarques ou réflexions.

➔ **Les résultats de ce travail de tri sont encodés dans le tableau de projets repris en annexe.**

Quelques infos/remarques lors des échanges :

Agriculture (asbl Promotion de l'agriculture + A. Billa)

La commune de La Roche compte 75 agriculteurs ; c'est un nombre important, même s'il est en diminution comme partout en Wallonie. Depuis de nombreuses années, la commune a mis en place et soutient l'asbl « Promotion de l'agriculture » (40.000 € par an pour les actions et 20.000 € par an pour un employé à mi-temps). Catherine Servotte a préparé cette réunion avec Antoine Billa, qui assure la gestion de cette asbl.

80. Diminuer les pesticides dans l'agriculture

Les participants constatent que l'utilisation des pesticides en agriculture est déjà très réglementée (phytolicence, vérification des pulvérisateurs...). De plus, une grande partie de la zone agricole rochoise est constituée de pâtures et très peu de pesticides y sont utilisés. Enfin, économiquement, l'agriculteur n'a vraiment pas intérêt à surdoser ces produits coûteux.

En partenariat avec l'asbl "Fourrages Mieux", l'ADL va organiser une formation sur *"l'intérêt des légumineuse prairiales et de la technique du semis de prairie sous couvert pour la gestion des adventices en prairie"*. Cette formation devrait se tenir en juillet ou septembre 2021, pour les agriculteurs de La Roche et Houffalize, et s'inscrit dans le cadre de la phytolicence.

Dès 2012, la commune de La Roche a été pionnière pour arrêter l'utilisation des pesticides dans le domaine public... mais cela implique une autre conception et gestion des « mauvaises herbes ». Même si des réglementations se mettent en place, il reste beaucoup à faire au niveau des particuliers.

Cette proposition de projet traduit une méconnaissance du travail des agriculteurs ; un produit épandu n'est pas nécessairement toxique. Mais, les ruraux sont de plus en plus déconnectés de la vie agricole ; un travail de communication est donc nécessaire.

➔ Comme il existe déjà des réglementations strictes et qu'elles ne sont pas du ressort communal (compétences régionales, européennes...), le projet est abandonné. Les aspects de communication seront envisagés dans le point relatif à la charte de convivialité.

81. Encourager le maraichage

Selon Antoine Billa, l'asbl « Promotion de l'agriculture » reçoit peu de demandes pour du maraichage, les sols et le climat de l'Ardenne n'étant pas très propices pour ce genre d'activité. Par contre, plusieurs demandes concernent des fermes pédagogiques, avec des chevaux, qui sont à la recherche de terrains. La commune est propriétaire d'une centaine d'hectares de terres agricoles et dès qu'un terrain est libre, une dizaine de candidats se présentent ; l'accès à la terre est donc difficile.

Pour la location de ses parcelles agricoles, la commune de La Roche utilise un cahier des charges, assorti de critères (dont le fait d'habiter la commune). Ce document, qui a servi à d'autres communes, permet de soutenir les agriculteurs locaux et est tout à fait objectif.

L'asbl Terre-en-Vue aide les agriculteurs qui ont des difficultés d'accès à la terre. Une possibilité pour la commune est aussi d'établir un cahier des charges différent pour une parcelle et ainsi de tenter d'y attirer une nouvelle activité.

➔ Ce projet devient une recommandation à la commune d'être attentive aux demandes de maraichage.

82. Intérêt pour la biométhanisation ?

Pour Antoine Billa, ce genre de projet nécessite un investissement important, en argent mais aussi en temps et en compétences ; cela relève donc de l'initiative privée.

A Taverneux, un agriculteur a développé ce type d'initiative ; il produit du biogaz et utilise la chaleur issue du process pour sécher du foin. La commune d'Aiseaux-Presle a une unité de biométhanisation, mais il s'agit d'un cas particulier, qui a bénéficié de fonds européens.
Pour avoir un bon rendement, une unité de biométhanisation ne peut pas se contenter de lisier ; il faut l'enrichir avec des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire ou avec des cultures énergétiques... ce qui pose la question du rôle de l'agriculture.
➔ Ce projet est supprimé car il relève de l'initiative privée.

83. Organiser un petit marché de producteurs de la commune

Durant l'été, des marchés sont organisés à Hives, Marcourt, Tenneville... ; il faut donc se coordonner avec ces initiatives, tant pour la clientèle que pour les producteurs locaux qui y sont actifs. L'ADL travaille sur le thème de la commercialisation de produits locaux (vitrine / point de vente, site de vente en ligne, livraison des produits locaux, ...) et réfléchit à la meilleure manière d'avoir un point de vente sur chaque commune (s'intégrer à des initiatives ou marchés existants ? La Petite ruche à Houffalize ? Le marché hebdomadaire à La Roche... ? etc) ; ce projet est à mettre en lien avec l'exploitation des vitrines commerciales inoccupées.
Pour organiser un marché, il faut à la fois une demande du public et des producteurs locaux. Ceux-ci n'ont pas beaucoup de temps ou ne sont pas toujours de bons vendeurs, mais les choses évoluent, des vocations peuvent naitre...
Ce marché serait-il une vitrine pour la commune ou pour les producteurs ?
Beaucoup de producteurs ont aussi trouvé des partenariats avec des commerçants locaux pour y déposer leurs produits (chez le boulanger, le boucher...).
Les producteurs peuvent s'organiser pour ouvrir un magasin et le gérer ensemble (tournante au niveau des présences). La commune pourrait apporter une aide, par exemple pour la mise à disposition de vitrines vides...
➔ Le projet est conservé et sera mis en œuvre par l'ADL, selon la formule qui répondra le mieux à la demande des producteurs.

84. Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »

Comme évoqué à la réunion précédente, l'ADL réfléchit avec ses collègues de l'ADL Tenneville-Bertogne-Ste-Ode et le Parc Naturel des Deux Ourthes pour créer une image de marque autour du « Consommons local ».
➔ Le projet est placé en lot 0.

85. Relance du comice agricole

Certains comices sont très dynamiques et apportent un réel soutien aux agriculteurs, mais il faut trouver des porteurs...
Au niveau de la province de Luxembourg, certaines aides passent par les comices... ce qui pose problème à La Roche en l'absence de cette structure ;
La commune de La Roche pourrait prendre l'initiative de consulter les communes de Tenneville et Rendeux pour relancer une réunion et trouver une solution commune pour assurer le secrétariat du comice. Mais, la difficulté reste de reconstituer un groupe qui va porter le projet, le faire vivre...
➔ Le projet est conservé.

Autre problème relevé par Antoine Billa : les dégâts aux cultures occasionnés par la faune sauvage

Les sangliers occasionnent des dégâts importants aux cultures de maïs, aux prairies... La solution à ce problème passe par la Wallonie, qui veut considérablement diminuer les densités pour 2029.
La commune de La Roche compte 140 couples de castors, mais leur impact se marque surtout en zone forestière.
Le blaireau est une espèce protégée ; ses dégâts sont indemnisés par la Wallonie, mais les paiements prennent du temps.

Forêt

La forêt communale est gérée par le DNF, selon un Plan d'aménagement ; elle a récupéré le label PEFC.

77. Réaliser une Opération de remembrement des petites parcelles privées forestières

Au sein de l'Office Economique Wallon du Bois, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée propose des aides personnalisées aux particuliers et organise des gestions groupées à l'échelle d'un massif forestier (vente de bois, plantations...). Ces actions sont plus faciles à mettre en œuvre qu'un remembrement qui implique d'estimer la valeur des parcelles, de passer chez un notaire...

L'avenir de la forêt communale passe par le remembrement, pour disposer de « blocs » d'une superficie intéressante plutôt que d'une multitude de petites parcelles dispersées. La commune est attentive aux possibilités d'acquisitions ou d'échanges, notamment avec les Fabriques d'église. Une petite parcelle qui a peu de valeur en soi est parfois fort intéressante pour le propriétaire voisin.

➔ Le projet est conservé mais son intitulé est modifié et devient « Favoriser le remembrement des propriétés forestières ».

78. Voiries forestières

D'une part, ce projet concerne les problèmes liés aux travaux de débardages et aux dégâts occasionnés aux chemins. Mais, les coupes de bois sont déjà régies par un cahier des charges précis, qui prévoit un état des lieux (avant et après), une caution, la surveillance du DNF... Même si certains problèmes peuvent survenir, les outils pour les résoudre existent.

D'autre part, un bon réseau de chemins forestiers est un élément important pour réaliser de bonnes ventes de bois ; c'est le cas pour le massif forestier situé sur le plateau. Mais, il est aussi essentiel de conserver un caractère naturel ou semi-naturel au niveau des crêtes rocheuses et des coteaux, qui sont des milieux rares et riches en biodiversité.

➔ Le projet est placé le lot 0.

Communication/image/identité

61. Maintenir notre identité, notre folklore, notre ruralité...
62. Redorer l'image de la ville

Ces deux projets ont été abordés de concert, avec des interventions fortes et contrastées.

D'une part, certains se demandent pourquoi ou plutôt pour qui maintenir le folklore, améliorer l'image... Pour les locaux ou pour les touristes ? Le coût de l'immobilier a fortement augmenté, surtout depuis la crise du Covid, et les maisons ne sont plus accessibles aux locaux. Les villages vont-ils devenir « des réserves d'Indiens » ?

Par ailleurs, le tourisme est un secteur économique essentiel à La Roche. Pour maintenir les jeunes dans la commune, il faut absolument développer l'emploi. Comment maintenir l'identité, le folklore... si les jeunes sont obligés de quitter la commune pour trouver un emploi ?

Redorer l'image de la ville est un vaste sujet et chacun doit être acteur dans son domaine. La commune agit en travaillant sa communication et son visuel, en entretenant les promenades... Mais certaines choses dépendent du bon vouloir (et des finances) de la Région, notamment la réfection des murets à l'entrée de La Roche.

L'organisation d'activités est de plus en plus complexe à cause de l'obligation de respecter une série de normes (sécurité...), imposées par les niveaux de pouvoir supérieurs. La commune n'en est pas responsable et, depuis de nombreuses années, elle soutient l'AAT (40 à 60.000 € par an) et donc les associations.

➔ Ces deux projets sont en fait des objectifs et doivent être intégrés dans la stratégie.

63. Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité

Les zones blanches sont un gros problème. Les habitants de Nisramont ont envoyé une pétition à Proximus mais n'ont pas reçu de réponse. La difficulté est financière : l'opérateur de téléphonie doit faire un gros investissement pour un petit nombre de clients.

Des solutions pilotes se mettent progressivement en place, les choses s'améliorent mais il faut maintenir la pression.

➔ Le projet est conservé.

64. Amélioration du bulletin communal + accès du site internet communal aux malvoyants

Cette proposition date peut-être des réunions de consultation villageoises car le bulletin communal a été retravaillé récemment ; il est plus aéré, mieux structuré... Il contient de nombreuses informations, des annonces d'activités, des retours sur certains évènements et sa fréquence de parution (mensuelle) permet de coller à l'actualité. Les publicités sont nombreuses, mais elles sont aussi des sources d'informations sur les nouveaux commerces...

Le site internet a également été refait et la commune a mis en ligne une application fort appréciée.

➔ Le projet est placé en lot 0, avec une recommandation concernant l'accès du site internet communal aux malvoyants.

65. Charte de convivialité (lien avec les agriculteurs) /'Contrat de convivialité' (pas de signes extérieurs politiques)

« À La Roche, comporte-toi comme un Rochois » scande un célèbre philosophe local !

La rédaction d'une charte de convivialité ne rencontre pas l'intérêt des participants. Si ce genre de document peut donner bonne conscience, ses résultats semblent faibles et n'influenceront guère les comportements, surtout si le lecteur n'est pas de bonne volonté. A la place, il est proposé d'utiliser le bulletin communal pour y rappeler les aspects de convivialité, de bon voisinage, de respect du travail des agriculteurs... Chaque mois, une page y serait consacrée avec un texte humoristique, gentil, ludique..., avec des caricatures...

Au niveau des drapeaux flamingants qui avaient défrayés la chronique, la Zone de Police travaille sur un texte qui devrait permettre d'interdire ce genre de débordement.

➔ Le projet est conservé, mais son intitulé est modifié et devient : « Rédaction d'articles dans le bulletin communal pour rappeler les principes de convivialité, bon voisinage... ».

66. Augmentation de l'information vers les jeunes

L'application lancée par la commune répond à cette demande et fonctionne très bien.

➔ Le projet est supprimé.

3. Divers

- **Info pour le chalet du ski**

Catherine Servotte a obtenu les informations demandées par la CLDR : le terrain appartient à la commune et le chalet appartient au SI. Le Président du SI souhaite que le projet soit maintenu car le bâtiment a besoin d'être rénové et agrandi (cuisine, buvette...). Ce local pourrait effectivement accueillir d'autres activités que le ski, comme suggéré, mais il faut trouver des bénévoles pour les porter.

➔ Le projet est conservé.

- **Les prochaines étapes de l'élaboration du nouveau PCDR :**
  - 17 juin : coordination Commune/Orthogone/FRW

- Mercredi 30 juin à 17h30 : réunion de CLDR en présentiel ?
  1/ Présentation des projets en-dessous des objectifs // évolution de la stratégie
  2/ Pause puis vote de la CLDR : classement des projets en 3 lots, analyse
- 7 juillet : réunion de Collège pour confirmer la composition des lots et donner le feu vert à Orthogone pour la rédaction des fiches-projets.
- Août/septembre : Orthogone rédige les fiches-projets.
- Mardi 14 ou mercredi 15 septembre : réunion de CLDR ⇨ présentation des fiches par Orthogone + autres réunions/visites de terrain en prévision
- Décembre : clôture du PCDR, approbation du PCDR et 1er projet par la CLDR

- **Représentant de la CLDR à l'AG du GAL Pays de l'Ourthe :** Annie Duterme s'en chargera.

- **Appels à projets :**
  - Communal ⇨'Initiatives citoyennes'(10.000 € - réponse pour le 30 septembre) (cf. bulletin communal)
  - De la Fondation Roi Baudouin ⇨'Vis mon village'
    - Destiné à soutenir des actions communautaires, solidaires... avec à la clé, 5000 €.
    - Dossier à déposer pour le 17 juin sur le site de la FRB
    - Plus d'infos : https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Calls/2021/303034
    - La FRW peut aider à relire le dossier.
  - De la Ministre Tellier ⇨ 'BiodiverCité' (12.000 € - 30/6)
    - Rassemble : Maya/Semaine de l'arbre/PCDN/Cimetière nature
    - Actions locales pour développer la nature sur terrain communal* (ou convention de gestion) (entre sept. 2021 et fin 2022)
    - A rentrer pour le 30 juin !
    - Budget : 12.000 €
    - Participation citoyenne encouragée
    - Appui de la FRW, Adalia 2.0 et Ecowal
    - Vadémécum : http://biodiversite.wallonie.be
    - Une employée communale se charge de répondre ; l'aide de la FRW n'est pas nécessaire.
  - De la Ministre Tellier ⇨ 'Forêt résiliente'
    - Des aides à la plantation (moyennant conditions) sont disponibles pour les particuliers comme pour les pouvoirs publics.
    - https://foretresiliente.be/

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,
Catherine Servotte et Alain Jacquet

PCDR La Roche-en-Ardenne

Document de travail (02/06/21)

Légende :

Projets à garder

Projets abandonnés

Tableau de tri des projets

Intitulé	Garder/creuser	Lot '0' ou en cours	Recommandation à...	Abandon	Remarques
Agriculture					
80. Diminuer les pesticides dans l'agriculture				x	Pas du ressort communal, compétence régionale/européenne
81. Encourager le maraichage			Recom. à la commune		
82. Intérêt pour la biométhanisation				x	Initiative privée
83. Organiser un petit marché de producteurs de la commune	x				Via ADL
84. Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »		x			Réflexion en cours par l'ADL
85. Relance du comice agricole	Ok avec réunion préalable + négociation avec Tenneville et Rendeux...				
Forêts					
77. Réaliser une Opération de remembrement des petites parcelles privées forestières	Ok mais modifier l'intitulé : Favoriser le remembrement...				
78. Voiries forestières : problèmes liés aux travaux de débardage et création de voiries lors des coupes		x			
Communication/image/identité					
61. Maintenir notre identité, notre folklore, notre ruralité...*				x	Objectif/stratégie
62. Redorer l'image de la ville				x	Objectif/stratégie
63. Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité	x				
64. Amélioration du bulletin communal + accès du site internet communal aux malvoyants		Bulletin communal: fait	Recom.à la commune pour l'accès du site aux malvoyants		
65. Charte de convivialité (lien avec les agriculteurs)/'Contrat de convivialité' (pas de signes extérieurs politiques)	Modifier l'intitulé : rédaction d'articles dans le BC (ton humoristique, caricatures, etc)				
66. Augmentation de l'information vers les jeunes*		Appli La Roche		x	Pas un projet

Ensemble, pour des villages vivants
Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Le 30 juin 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne À la maison de village de Warempage, le 29/06/21

Présents : Guy Gilloteaux, Patrick Volvert, Josette Fauconnier, Noémie Vanbelinghen, Léon André, Etienne Jacques, Geert Van den Broeck, Jean-Michel Bodelet, Hubert Batteux, Annie Duterme, Karim Achour, Christiane Collinet, Eric Mathias, Charles Louis, Pascal Lucas et Henri Collard, Nathalie Antoine, membres de la CLDR ;

Invitée : Hilde Vervaecke ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Alain Jacquet.

Excusés : Marie-Michèle Halez, Philippe Poncelet, Sophie Molhan, Dominique Gillard, Céline Frippiat, Claude Peremans, Séverine Georges, Didier Hozay, Myriam Dings.

* * *

⇨L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

0. Introduction
1. Approbation du PV du 02/06/21
2. La stratégie du PCDR : présentation par Orthogone, questions, ajouts… – validation

PAUSE de 19h30 à 20h

3. Priorisation des projets : explication de la méthode puis vote individuel et anonyme
4. Présentation des actions de l'ADL
5. Découverte des résultats du vote / répartition en lots
6. Les suites

FRW

0. Introduction

Catherine Servotte, FRW, accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Elle se réjouit de retrouver les membres de la CLDR pour cette réunion en présentiel, même si les mesures sanitaires restent de rigueur.

De plus, cette réunion est une étape importante dans le processus d'élaboration du nouveau PCDR, avec la validation de la stratégie et le choix des projets.

1. Approbation du PV de CLDR du 02/06/21

Suite à un oubli, le compte-rendu n'a pas été envoyé ; mille excuses. Son approbation est donc reportée à la prochaine réunion. Néanmoins, la FRW en parcourt les grandes lignes pour rappeler à chacun les éléments les plus importants.

2. La stratégie du PCDR

⇨ Rappel du cadre

Catherine Servotte rappelle l'importance de la stratégie, qui fixe le développement souhaité de la commune pour les 10 prochaines années.

Quatre réunions de groupes de travail et 6 réunions de CLDR ont permis d'aborder cette stratégie sous différents angles et d'effectuer un tri parmi les nombreux projets évoqués. Une réunion technique entre la commune, l'auteur de PCDR et la FRW a affiné les résultats de cette phase de réflexion.

Avec l'invitation à la réunion, les participants ont reçu le tableau de synthèse établi par Orthogone, avec la liste des projets au regard des 6 objectifs de développement.

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) doit être composé de 6 parties :

1/ L'analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune
2/ La synthèse des résultats de la participation citoyenne
3/ Le diagnostic partagé
4/ La stratégie à 10 ans (défis et objectifs)
5/ Les projets pour atteindre les objectifs
6/ Le tableau récapitulatif

La partie 5 du PCDR présente en détail l'ensemble des projets et actions sous forme de fiches-projets, plus ou moins détaillées selon leur proximité dans le temps (explication et justification du projet, lieu, porteur du projet, partenaires, estimatif financier, etc. pour les fiches prioritaires, explication et justification pour les projets de moyen terme et simple descriptif pour les projets à plus long terme). A ce stade, il faut donc déterminer quels sont les projets à étudier en priorité car tous ne pourront voir le jour en même temps !

Il est donc essentiel de répartir les projets en différents lots dont la réalisation sera échelonnée sur les 10 ans de validité du PCDR.

- Le Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.

- Le Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Le Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

Le Lot 0 est un lot à part : il reprend les projets qui répondent à la stratégie élaborée par la CLDR mais qui sont déjà en cours. Et les recommandations communales invitent la Commune et ses partenaires (DNF, ADL...) à une attention particulière pour les sujets concernés.

En réponse à des questions de la CLDR, deux compléments sont apportés :
- Le taux de subvention n'est pas repris à ce stade et ne doit pas influer sur le vote. En effet, au fil des 10 ans du PCDR, les modalités de subventionnement peuvent changer ainsi que les moyens financiers de la commune ; mieux vaut se concentrer sur l'intérêt des projets.
- Le PCDR doit faire l'objet d'une approbation globale par la CLDR, puis le Conseil communal et le Gouvernement wallon. Ensuite, lors de sa mise en œuvre, chaque projet, éventuellement actualisé, passera par un nouvel accord.

⇨ Présentation de la stratégie, par Orthogone

Après un rappel des principes du développement durable et des défis rochois, Gwenaël Devillet présente les propositions de modifications à apporter à la stratégie.

Quelques améliorations au niveau des objectifs :

✓ *Des reformulations*

Objectif 1 : Optimiser (plutôt qu'augmenter car il y a déjà une série d'actions en place) l'offre et la qualité des services à la population.

Objectif 5 : Développer les activités liées au tourisme durable (au lieu de 'Développer les entreprises et le tourisme') ; les entreprises/commerces/économie étant repris dans l'objectif suivant.

Objectif 7 : Soutenir les productions locales (au lieu de 'Développer les productions agricoles et sylvicoles locales') de manière à y intégrer l'activité économique au même titre que l'agriculture et la sylviculture.

✓ *Une fusion de 2 objectifs*

Au regard des discussions menées dans les réunions et du type de projets retenus, l'objectif 4 'Augmenter la biodiversité' fusionne avec l'objectif 5 'Diminuer l'empreinte carbone de la commune' et les intitulés deviennent l'objectif 4 'Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales'. Par ailleurs, la diminution de l'empreinte carbone est intégrée dans les référents, en lien avec l'identité de la commune, rurale et verte.

Quelques modifications au niveau des projets :

- Rénovation de la place et fontaine à Halleux : supprimé après débat par la CLDR (projet émanant d'un seul habitant, le reste du village étant étonné et pas forcément au courant de la présence des anciens bacs à eau ; choix de privilégier plutôt l'espace de rencontre près de la maison de village, qui par ailleurs est repris dans les projets du PCDR) ;
- Le projet relatif aux aînés est scindé en deux projets :
  - Valorisation des aînés comme ressources
  - Poursuite des aides et services aux aînés ;
- Rénovation du chalet du ski à Samrée : supprimé par la Commune ;
- NOUVEAU ! Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire : proposition qui vise à rassembler en un ou plusieurs lieux les anciennes stèles abandonnées ayant un intérêt historique, architectural, artistique... (cf. exemple d'Houffalize). Ce projet répondrait à

plusieurs objectifs : retrouver de la place dans les cimetières communaux, répondre à une obligation légale (Décret) qui impose à la Commune d'entretenir les pierres funéraires patrimoniale... et proposer un nouveau mode de découverte de la commune. Ce projet est donc différent du cimetière forestier où il s'agit d'accueillir des cendres ou des dépouilles, ce qui implique le respecter d'une législation très précise ;

- NOUVEAU ! Soutien à la création de nouvelles formes de production agricole : proposition qui va permettre le développement des produits liés à la diversification agricole via par exemple, la mise à disposition de terrains communaux pour développer les productions locales de type maraichage, agroécologie...

La stratégie modifiée repose sur 6 objectifs :

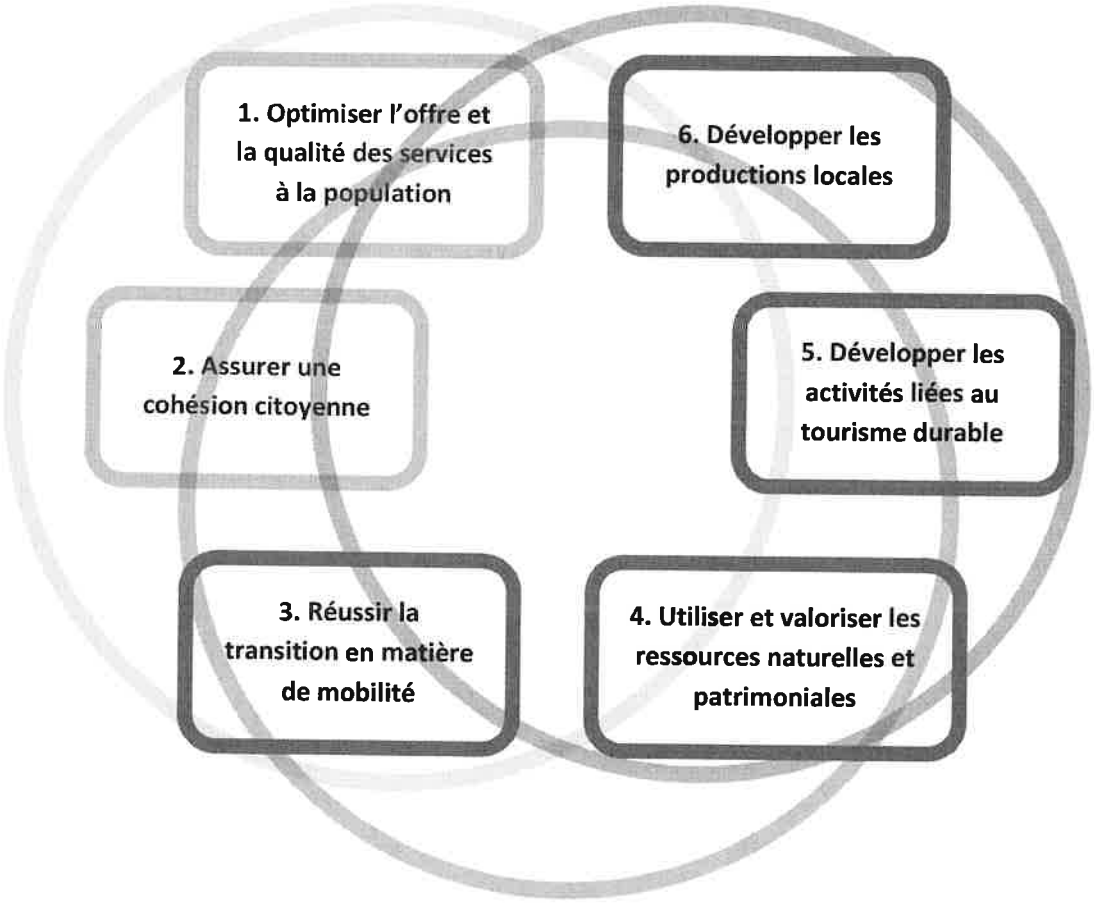

Orthogone passe en revue les arbres stratégiques (arborescence défi/objectif/projets), cf. document de la FRW en annexe. Chaque projet est placé en regard d'un seul objectif pour faciliter la lecture, mais il est évident qu'il concoure bien souvent à plusieurs objectifs.

La CLDR est invitée à réagir : les objectifs sont-ils représentatifs des **attentes** de la CLDR / population ? Ciblent-ils les **enjeux** importants pour la Commune dans les 10 ans ? Manque-t-il un projet?...

Réactions de la CLDR :

- Les deux projets relatifs à l'habitat et au logement ne devraient-ils pas être fusionnés ? Les deux approches sont complémentaires. Le plan vise une réflexion générale sur la localisation idéale de futures logements, les aspects d'aménagement du territoire, les outils à développer, les recommandations pour l'intégration... Le projet relatif à la construction est plus concret... à condition d'identifier des lieux où construire.
- La construction d'une passerelle sur l'Ourthe peut-elle faire l'objet d'un projet transcommunal avec Houffalize ? Oui, pour autant que le projet réponde aux objectifs de développement du PCDR d'Houffalize (ce qui est le cas) et que le PCDR de Houffalize soit valide, mais le projet ne doit pas nécessairement y être repris tel quel.
- La location de vélos électriques ne va-t-elle pas entrer ne concurrence avec le privé ? Il faudra effectivement analyser la situation et jouer la complémentarité en fonction des besoins (nombre de vélos à louer), des types de vélos, des partenariats...
- Au niveau de la mobilité lente, quel est l'objectif de la réhabilitation des sentiers ? L'intérêt touristique est évident, mais il ne faut pas négliger l'aspect citoyen, la possibilité pour les habitants de rejoindre d'autres villages sans utiliser leur voiture. Il faut estimer l'intérêt de chaque tronçon, sans vouloir tout rouvrir à tout prix, et ne pas oublier la charge que représente l'entretien de ce réseau.
- Et le sentier didactique de Samrée ? Il est repris dans le placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques.
- Guy Gilloteaux a été interpellé à plusieurs occasions sur le fait qu'il n'y avait pas de grande salle à La Roche centre. Mais, cette demande n'est pas revenue lors des réunions de consultation (même si la participation était moins importante à La Roche centre que dans les villages) ... et les membres de la CLDR ne demandent pas à rajouter un projet de ce type. Le sujet avait été abordé lors d'une réunion de la Commission et les participants avaient estimé qu'il y avait assez de salles dans les villages. Par ailleurs, l'aménagement de l'ancienne gare de La Roche reste une piste possible.

La validation de la stratégie est une étape importante, mais pas une fin en soi. Des modifications seront encore possibles lors des prochaines réunions, à l'occasion de l'étude des fiches-projets. Au niveau des projets, des changements de priorités sont également possibles en fonction des besoins et des opportunités. Et lorsque le PCDR sera approuvé, la commune pourra introduire un nouveau projet par 5 ans. Tout n'est donc pas figé dès cette réunion !

➔Au terme de la discussion, la CLDR valide la proposition de stratégie.

3. Priorisation des projets

En réunion, chaque membre de la CLDR reçoit trois tableaux de vote, un pour chaque défi. Il s'agit ainsi de prioriser des projets dans les trois défis afin d'avoir un équilibre dans la mise en œuvre de la stratégie. Chaque ligne des tableaux reprend l'intitulé d'un projet, avec des remarques à prendre en compte, la transversalité, une estimation du coût... et une case pour le vote. Chaque membre est invité à voter individuellement, défi par défi.

Pour chaque projet, le votant indique si le projet doit être classé en priorité 1, 2 ou 3 (1 = lot 1 ; 2 = lot 2 ; 3 = lot 3) et en veillant à répartir les projets de manière équitable dans les 3 lots (exemple : pour le défi 2 qui contient 16 projets, le votant doit répartir 5 ou 6 projets dans chaque lot, ainsi la répartition est équilibrée dans les différents lots).

Pour un choix judicieux et le plus objectif possible, les participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes : est-ce que le projet ou l'action...

- permet d'atteindre les défis et objectifs fixés ?
- est transversal (il répond à plusieurs objectifs) ?
- est collectif et équitable ?
- sera fréquemment utilisé ?
- répond à un besoin urgent, de moyen terme ou sera opportun dans plusieurs années ?
- est facilement réalisable (suffisamment précis...) ?
- a un réel effet de levier sur le développement communal ?
- suscite la mobilisation des habitants ?

Ensuite, pour calculer le résultat global, les votes individuels sont additionnés (1 point pour le lot 1, 2 points pour le lot 2 et 3 points pour le lot 3). Les projets qui ont obtenu le moins de points sont donc prioritaires. Si des votants ont laissé des cases « vierges » dans leurs tableaux, on considère que ces projets n'ont pas retenu l'intérêt du votant et reçoivent 3 points.

Orthogone et la FRW dépouillent les votes durant la présentation de l'ADL.

4. Présentation des actions de l'ADL, par Noémie Vanbelinghen

Les actions de l'Agence de Développement Local Houffalize – La Roche-en-Ardenne peuvent se structurer en 5 axes :

1. <u>Accompagnement des porteurs de projet</u>

Dans un objectif de création d'activités, l'ADL aide les porteurs de projet au niveau de :

- Mise en contact auprès des structures d'accompagnement adéquates pour le lancement de l'activité, comme Créajob (couveuse d'entreprises), Challenge...
- Informations sur les données économiques du territoire (ex : secteurs en recherche d'emplois)
- Relais d'études de marché, informations sur la concurrence
- Promotion des nouveaux acteurs économiques du territoire et insertion dans le tissu local

2. <u>Cadastre des données économiques sur la Roche</u>

En mai 2021, l'ADL a réalisé un cadastre des besoins des entreprises et indépendants. Les principaux secteurs en demande sont les suivants :

- secteur industriel (opérateurs de production, caristes)
- secteur de la construction (isolation, menuiserie, électricité, machiniste)
- technicien(ne) de surface
- vente
- HORECA (plonge, serveur, commis)

Par ailleurs, l'ADL tient à jour différentes données économiques (nombre d'établissements en fonction des postes salariés, salariés et indépendants par secteur d'activités...).

3. <u>Dynamisation du secteur commercial</u>

L'ADL a notamment mis en place deux initiatives :

- Les chèques commerces : le projet existe depuis 2017 et concerne 81 commerces. Au total, cela a permis de réinjecter 49.512 € dans l'économie locale.
- La vidéo promotionnelle : il s'agit de la réalisation d'une capsule vidéo destinée à mettre en avant les commerçants de la commune à travers la diversité de produits qu'ils proposent. Diffusion via les réseaux sociaux et le site internet de la commune.

4. Valorisation du territoire

Deux projets sont en cours de réflexion :

- Etablir une image de marque « Consommons local » : en partenariat avec le Parc Naturel des Deux Ourthes, l'ALD Tenneville-Sainte-Ode-Bertogne et la commune de Gouvy, il s'agit de valoriser une image propre aux artisans du territoire. L'idée étant de favoriser les partenariats (ex : les prestataires touristiques seront sensibilisés à la promotion de produits locaux) ainsi qu'une dynamique de promotion du terroir à travers l'organisation de marchés et d'évènements.
- Collaborations avec les organes de développement touristique du territoire pour la mise en place de projets partagés : des partenariats avec les Syndicats d'Initiative, la Maison du Tourisme, le GAL Pays de l'Ourthe sont en cours afin de favoriser les complémentarités sur le territoire (ex : packages d'inspiration, expositions, ...)

5. Formations

L'ADL organise des formations à destination de différents publics.

Ce 29 juin, une formation validante dans le cadre de la phytolicence était organisée à Hubermont. 25 agriculteurs de la commune de la Roche y ont participé.

D'autres formations sont en réflexion :

- Séance d'information sur le module de formation « Je monte ma boîte » de l'IFAPME
- Formations spécifiques à certaines professions (ex : vente)

La CLDR pose quelques questions et échange avec la Coordinatrice de l'ADL.

5. Résultats du vote et répartition en lots

Les résultats sont découverts en séance et sont repris en annexe.

Ndlr : la FRW a refait un comptage des votes et il n'y a aucune erreur.

Cette proposition de répartition dans le temps va permettre de structurer le travail sur les fiches-projets rédigées par Orthogone, avec l'aide de la CLDR (pour préciser, en groupe de travail, des projets qui le nécessitent). Mais, cette priorisation n'est pas irréversible. En effet, en cours de rédaction du PCDR et même par la suite, un projet pourra encore changer de lot selon qu'une opportunité se présente ou qu'au contraire le projet n'est pas encore assez précis. De même, une action pourrait encore 'bouger' si par exemple, elle est déjà entamée ou si elle doit précéder idéalement un projet.

Vu l'impact financier du travail de rédaction des fiches, le vote de la CLDR sera présenté au Collège le 7 juillet. Si des changements sont apportés, la CLDR en sera informée lors de la prochaine réunion.

Le travail de la CLDR n'est donc pas terminé. Dans un premier temps, il faudra étoffer le contenu des fiches prioritaires, puis il s'agira, en septembre, de relire le travail de l'auteur.

Réactions de la CLDR :

- Les résultats sont assez serrés ; plusieurs projets ont le même nombre de points, aucun n'a le maximum ni le minimum. Cela montre la diversité des centres d'intérêts des membres de la CLDR.

- Ce vote était difficile car il faut brasser beaucoup de choses en peu de temps, mais c'est un exercice intéressant.
- Les membres de la CLDR sont issus de différents villages et donc les projets généralistes (sécurité routière...) ont tendance à l'emporter sur les projets plus locaux.
- Les villages peu ou pas représentés à la CLDR sont défavorisés pour leurs projets locaux.
- Le lot 1 compte finalement peu de « gros » projets (financièrement). Vu l'objectif de cohésion citoyenne, les participants proposent de faire remonter deux projets de lieux de convivialité dans le lot 1, à savoir les projets de Cielle et de Mierchamps. Ces villages n'ont pas d'autres projets. A Mierchamps, c'est le moment d'agir tant que la motivation est importante. Cette proposition sera soumise au Collège.

6. Les suites

Voici les prochaines étapes de l'élaboration du nouveau PCDR :

- 7 juillet : réunion de Collège pour confirmer la composition des lots et donner le feu vert à Orthogone pour la rédaction des fiches-projets.
- Août/septembre : Orthogone rédige les fiches-projets.
- Mardi 14 septembre : réunion de CLDR ⇨ présentation des fiches par Orthogone + autres réunions/visites de terrain à prévoir.
- Décembre : la CLDR valide le 1er projet et le PCDR.
- Dans la foulée : approbation du PCDR & 1ère convention par le Collège. A cette date, la DGO3 a 15 jours calendrier pour remettre un avis de recevabilité nécessaire pour le Conseil Communal.
- Janvier 2022 : réception par la Commune de l'avis de conformité de la DGO3 sur le PCDR.
- Février 2022 : approbation du PCDR & 1ère convention par le Conseil ▸ présentation par Orthogone et FRW // La CLDR est la bienvenue à cette séance.
- Mars 2022 : reproduction du dossier et dépôt.
- Avril 2022 : présentation au Pôle Aménagement du Territoire
- Puis approbation par le Gouvernement wallon.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,
Catherine Servotte et Alain Jacquet

N°	Intitulé du projet	Transversalité	Remarques	Coût	DR	Faisabilité	VOTES
1	Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge	1-2	Manque de places surtout dans les villages; co-accueil agrandi à La Roche et nouveau site à l'école de Ortho mais essentiel pour les jeunes	€€€	(oui)	+++	23
2	Aménagements de sécurité routière	1-2-3-5	Aux abords d'écoles, marquages au sol, signalisations, aménagement des routes régionales dont la traversée de Beausaint pour les usagers	€€€€	oui en partie	++	24
3	Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité	1-5	La Roche reprise en zone blanche, certains villages souffrent d'une mauvaise connexion internet	0		++	26
4	Extension et aménagement des abords de la salle de Halleux (dont plaine de jeux)	1-2		€€€	oui	+++	26
5	Réalisation d'une opération "cellules commerciales vides"	1-5-6	Artisans? Producteurs locaux? Magasin éphémère (pop-up)? Réflexion sur les types de projet potentiel et réalisation; remembrement complexe...	€€€		++	26
6	Organisation d'un petit marché de producteurs de la commune	5-6		€		+++	26
7	Réalisation d'un plan "logement et habitat"	1-2-3-4	Plan qui inclut une offre de places à bâtir; des habitats à loyer attractif, en considérant les villages autant que	€		+++	27
8	Valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »	1-2-4-5	Inventaire en cours; imaginer des brochures thématiques, articles dans le bulletin communal, sur l'appli de La Roche, valoriser aussi dans les	€€	oui en partie	+++	28
9	Construction de logements pour personnes âgées + intergénérationnel + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville	1-2-3-4	Pas encore de terrain/site en vue; à préciser au niveau de la localisation	€€€€	oui	++	29
10	Placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques	5	Fange de Samrée, Chesié, Cheslin, etc ; le contenu des panneaux est en lien avec le site et spécifique à chaque site	€		+++	29
11	Création de lieux d'échange entre citoyens : Service d'échange local (SEL), Repair café, boîte à dons/livres	1-2		€		+++	30
12	Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon...)	1-3-5		0		+	30
13	Renforcement de la mobilité lente	1-3-5	Etude, connexions dont réhabilitation des sentiers utiles intra et intervillages, sensibilisation, accessibilité, équipements, cours et réseau supra-communal...	€€€€	oui	+++	30
14	Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète	2-3-4	Actions pour la planète type «todolistclimate.be»; achat groupé de tonneaux d'eau de pluie; actions de sensibilisation à la protection du	€€		+++	30
15	Valorisation du Deister	3-4-5	Liaison douce (trace à imaginer et étudier la question d'une boucle) pour les habitants et touristes entre le cœur de ville, le château, le Deister, le parc / arboretum et le parc à vélos - tenir	€€€	oui en partie	++	30
16	Mise en valeur du Chesié à Bérismenil	4-5	Trouver un partenariat institutionnel (Musée des Celtes à Libramont? Université?) et plancher sur un projet pertinent, respectueux du site et	€€		+	30
17	Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR	1-3-5	Aménagements dans les espaces, balades et bâtiments publics + sensibilisation des commerçants	€€€	oui en partie	+++	31
18	Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature	1-4-5	Dont panneaux didactiques sur la faune et la flore, la biodiversité...	€		+++	31
19	Etude et valorisation du site du musée des Grès	2-5	Musée en perte de vitesse, pour lequel la Commune s'est engagée à le maintenir jusque 2022; étude de positionnement sur les fonctions du	€€€€	oui à voir	++	31
20	Rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village (dont relance du comité des jeunes)	1-2		€€€€	oui	+++	32
21	Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants	2	Vade-mecum à réactualiser + "journée" à organiser	€		+++	32
22	Mise en valeur des paysages	4-5	Via circuit; travail scientifique + travail pédagogique à creuser	€€		+++	32
23	Création d'un espace de rencontre à Mierchamps	1-2	Terrain privé actuellement (donc tenir compte d'un achat; le propriétaire n'est pas contre vendre une partie de son terrain) situé au	€€€	oui	+	33
24	Valorisation des ainés comme ressources	1-2	Témoignages de guerre ou de l'histoire passée ; partage de connaissances potagères ou générales (ex : via SEL, ateliers	€		+++	34
25	Découverte de la commune par geocaching	4-5	Porté par les opérateurs touristiques; utiliser l'inventaire du petit patrimoine notamment	€		+++	34
26	Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont	5	Projet supracommunal avec Houffalize; consulter le DNF	€€	oui en partie	++	34
27	Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil	1-2-5	Pas encore de terrain/site en vue; à préciser au niveau de la localisation mais idéalement en face de la maison de village (terrain privé qui n'est pas à vendre) pour en faire bénéficier ses usagers (actu : une cour	€€€	oui	+	35
28	Poursuite des aides et services aux ainés	1	Exemple: remise à niveau auto-école/cours de conduite	€€		+++	35
29	Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire	4-5	De nombreuses stèles ou monuments funéraires sont en train de "dépérir", et ne sont pas entretenus : déplacement des pierres et	€€	oui	++	35
30	Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales	2-4	Sources privilégiées : le solaire et la biomasse (bois local, effluents d'élevage) sont des sources d'énergie acceptées/acceptables, l'eau et	€		++	35
31	Rédaction d'une charte pour l'organisation d'un événement durable à l'attention des programmateurs et participants	3-4-5		€		+++	36
32	Soutien à la création de nouvelles formes de production agricole	6	Mise à disposition/location de terrain pour projets de maraichage, agro-écologie...	€		++	36
33	Rénovation du site de l'ancienne gare à La Roche	1-2-4	Site d'intérêt et communal, occupé actuellement par les ateliers communaux (qui devraient avoir quitter les lieux dans environ 6 à 7 ans	€€€€	oui	+	37
34	Mise en place à La Roche-en-Ardenne d'un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés	1-4-5		€		++	38
35	Soutien au remembrement des petites parcelles privées forestières	6	Nombreuses petites parcelles privées sur la commune...; partenariat avec la Cellule d'appui des petits propriétaires forestiers (soutien	€		+++	38
36	Rédaction d'articles dans le bulletin communal liés à la convivialité et au bien-vivre ensemble	2	Sujets : rappel des activités/horaires des agriculteurs, de ce qui fait la vie à la campagne, respect des voisins/locaux... sur le ton de l'humour	0		+++	39
37	Promotion du covoiturage	1-2-3		€		+++	39
38	Création d'un réseau de chaleur (ex : salle de Samrée et quartier de la piscine à La Roche-en-Ardenne)	4	Préciser et confirmer les lieux cités, investiguer d'autres sites	€€€€	oui	++	40
39	Création de passerelles sur l'Ourthe (gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin, entre Nisramont/Maboge)	3-5	Identifier si la commune est bien propriétaire des lieux; consulter le Contrat Rivière, le SPW gestionnaire de la rivière et le DNF? ; projet	€€€	oui	++	40
40	Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint (dont plaine de jeux)	1-2	Le terrain appartient à un privé	€€€	oui	+	41
41	Relance du comice agricole	6		€		++	41
42	Réaménagement des horaires du Proxibus	1-3-5		0		++	42
43	Création d'un atelier rural	5	Lieu à préciser	€€€€	oui	++	42
44	Aménagement d'un cimetière forestier ou forêt cinéraire	1-2	Trouver un site pour développer ce projet, le rencontrer par rapport au territoire provincial et en concertation avec le DNF; visite à prévoir à Habay ou Fauvillers	€€		++	45
45	Rénovation des locaux du football et du terrain de tennis à Bérismenil	1-2		€€€€		++	46

Faisabilité : + faible; ++ moyen; +++ fort

€ : Petit (< 10.000 €)

€€ : moyen (10,000 à 100,000)

€€€ : élevé (100,000 à 500,000€)

€€€€ : très élevé (+ de 500,000€)

Ardenne-Famenne

Le 17 septembre 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne À la maison de village de Warempage, le 14/09/21

Présents : Dominique Gillard, Léon André, Etienne Jacques, Jean-Michel Bodelet, Annie Duterme, Christiane Collinet, Charles Louis, Pascal Lucas, Myriam Dings et Nathalie Antoine, membres de la CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Alain Jacquet.

Excusés : Guy Gilloteaux, Patrick Volvert, Noémie Vanbelinghen, Geert Van den Broeck, Hilde Vervaecke, Hubert Batteux, Karim Achour, Eric Mathias, Sophie Molhan, Céline Frippiat, Anne Mottet, Didier Hozay.

* * *

0. Introduction

Catherine Servotte, FRW, accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Cette réunion s'inscrit dans la poursuite du processus d'élaboration du nouveau PCDR, mais chacun est bien conscient que les inondations de juillet ont lourdement touché de nombreux habitants ainsi que différentes infrastructures publiques. Cet évènement fort important a des impacts sur les priorités des personnes comme des pouvoirs publics ; il faut en tenir compte.

1. Approbation des PV de CLDR du 02/06/21 et du 29/06/21

Les deux compte-rendu sont approuvés sans modification.

FRW

2. Les inondations de juillet 2021 à La Roche

Les inondations de juillet 2021 ont évidemment eu des conséquences très importantes pour de nombreux habitants et pour la commune.

La FRW a voulu vérifier si cette catastrophe avait des impacts sur le PCDR en cours d'élaboration. Au niveau des infrastructures publiques, les dégâts concernent surtout des voiries communales et des ponts, qui ne sont pas éligibles aux subventions du développement rural.

Le seul projet concerné directement est celui de l'ancienne gare du vicinal à La Roche. En effet, il s'agissait de déménager le service Travaux de la commune au Val de Pierreux... mais ce site a été touché par les inondations. Dès lors, faut-il maintenir le projet en l'adaptant (ce site a été inondé deux fois en 100 ans) ou chercher une autre solution ? La commune a prévu un budget pour étudier la faisabilité de la chose.

Par ailleurs, Dominique Gillard explique que plusieurs démarches sont en cours au niveau du Parlement wallon (Commission « inondations »), de la Province de Luxembourg (Assises de l'Eau) et même des tribunaux (plainte de la Province de Liège). Plutôt que de prendre des décisions hâtives, la commune de La Roche veut d'abord analyser les conclusions de ces différentes procédures, puis adopter les mesures qui s'imposent pour limiter l'impact de futures crues (au niveau de l'urbanisation, de la gestion des affluents de l'Ourthe, de la bonne communication avec les gestionnaires du barrage de Nisramont...).

Mais, cette catastrophe a aussi permis de mettre en évidence un élément très positif : l'immense solidarité entre citoyens rochois ainsi que l'aide des communes voisines, de la Wallonie (notamment au niveau financier), de l'armée, de la Croix-Rouge...

3. Priorisation des projets : avis du Collège

Pour rappel, lors de sa réunion du 29 juin 2021, la CLDR a priorisé les projets du PCDR en 3 lots.
Attention :

- Le choix du premier projet à mettre en œuvre (convention) n'est pas encore fait et dépendra notamment des éléments amenés par l'auteur (coût, maitrise...) ;
- Une fois le PCDR approuvé, des changements de priorités seront possibles en fonction des opportunités. Par exemple, moyennant justification, un projet du Lot 2 pourrait se réaliser avant des projets du Lot 1.

Lors de sa séance du 7 juillet 2021, le Collège communal a analysé ce travail selon différents critères :

- Les meilleurs scores obtenus lors du vote de la CLDR ;
- Le lien avec les projets communaux déjà en cours (caractère réaliste) et les projets qui répondent aux enjeux ;
- La faisabilité (informations nécessaires pour remplir une fiche du Lot 1 et pour la mettre en œuvre dans les 3 ans).

En conclusion, **le Collège valide les choix de la CLDR** moyennant quatre modifications :

1. Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge : Lot 1 → Lot 2
   Ce projet s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la commune ; il répond à un enjeu important, contribue à l'attractivité du territoire...
   Mais, le local de co-accueil aménagé à Ortho n'est pas occupé ; malgré plusieurs appels de la commune (en février, septembre...), aucune puéricultrice n'a répondu. Et aucune

localisation n'est précisée pour une autre crèche ou co-accueil. Ce projet est donc à conserver, mais pour plus tard, d'où son passage en Lot 2.

2. Réalisation d'une opération "cellules commerciales vides" : Lot 1 → Lot 2
   La dynamisation du commerce est une priorité et l'Agence de Développement Local (ADL) y travaille. La commune va aussi adhérer à la CLAC (Confédération Luxembourgeoise des Associations de Commerçants) (https://www.tvlux.be/video/info/clac-les-associations-de-commercants-se-federent_38318.html).
   Mais, actuellement, aucune localisation n'est retenue. La fiche-projet passe donc en Lot 2 et sera activée dès qu'une opportunité se présentera.
3. Organisation d'un petit marché de producteurs : Lot 1 → Lot 0
   L'ADL a demandé à une structure privée d'organiser un marché, avec des producteurs de La Roche mais aussi d'ailleurs. L'ADL discute également avec ses collègues de Bertogne – Tenneville – Sainte-Ode pour amener le marché des Deux Ourthes ainsi qu'avec la Petite Ruche d'Houffalize, également pour délocaliser leur marché. Ce projet est donc en cours et peut passer en Lot 0.
4. Construction de logements pour personnes âgées + intergénération. + tremplin + petits logements familiaux au centre-ville : fusion avec un autre projet
   Le projet de création de logements figurait dans le Lot 1, mais sans localisation. Il s'agit de le fusionner avec un projet du Lot 2 : « Rénovation du site de l'ancienne gare à La Roche ». Ce site particulièrement bien situé pourra accueillir du logement mais aussi des locaux associatifs. Les deux projets fusionnent, ce qui permet de rester dans le Lot 1.
   A noter que cela ne remet pas en cause un projet issu de la rénovation urbaine qui vise la construction de logements sur le parking du CPAS.

Le Collège a également validé la proposition de la CLDR de faire passer deux projets en Lot 1 :

- La rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village
- La création d'un espace de rencontre à Mierchamps

Les participants prennent acte de ces changements et parcourent le contenu des 3 lots (en annexe). Il en ressort les commentaires suivants :

- Un participant fait remarquer que l'ancien cinéma (rue Rompré) est à vendre ; c'est un bâtiment important, bien situé... A voir si cela constitue une opportunité intéressante.
- Pourquoi faire partir les navettes de La Roche et pas des petits villages ? Pour des liaisons rapides (vers Marloie, Libramont...), il faut privilégier les grands axes et limiter le nombre d'arrêts.
- Certains projets ne demandent pas un budget important mais plutôt un investissement des citoyens (réunions, groupes de travail...). Ces actions pourront être initiées parallèlement aux projets plus coûteux (qui demandent un parcours administratif conséquent).
- Le projet « Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR » figure en Lot 2, ce qui est dommage car ça pourrait attirer des touristes. Néanmoins, l'accès PMR est déjà une obligation dans les bâtiments publics et ce sera intégré au fur et à mesure dans les projets du Lot 1.
- En lot 3, le projet « Création de passerelles sur l'Ourthe » devra faire l'objet d'une réflexion toute particulière au vu des récentes inondations.
- En Lot 3, le projet « Rénovation des locaux du football et du terrain de tennis à Bérismenil » a un peu évolué. Les équipes de football de La Roche utilisent ce terrain et les locaux ont été rafraichis.

4. Présentation des premières fiches-projets par l'auteur

Le bureau Orthogone, auteur du PCDR, présente les esquisses de 8 fiches-projets du Lot 1 et sollicite la CLDR pour les nourrir.

1. Extension et aménagement des abords de la salle de Halleux

Contenu de la fiche :
Le bureau Orthogone a rencontré le Comité d'animation du village, qui a déjà bien réfléchi le projet et a même établi une esquisse. Le projet s'articule autour des éléments suivants :

- Extension vitrée de la salle (environ 38 m²) et zone de stockage (environ 10 m²) ;
- Aménagement des combles (petite salle de réunion, archives...) ;
- Aménagement des abords (parcage, plaine de jeux, parking vélo, terrasse...).

Réactions de la CLDR :

- Il faut bien délimiter le périmètre d'intervention, notamment au niveau de l'étang. A priori, l'étang ne sera pas dans le périmètre car sa gestion est déjà bien assurée. Il est vidé et curé tous les deux ou trois ans par des volontaires, avec beaucoup d'attention pour conserver sa biodiversité (dont trois espèces de tritons).
- L'étang est un élément structurant et un atout important pour la salle, mais il faut en sécuriser l'accès. Il reste à trouver la meilleure solution pour sécuriser sans dénaturer.

2. Rénovation du site de l'ancienne gare de La Roche

Contenu de la fiche :
Ce projet a une valeur patrimoniale (ancienne gare du vicinal) et bénéficie d'une localisation très intéressante (proximité des Evêts et du futur lotissement du Hadja, du hall des sports et de la piscine, de l'athénée, du centre-ville...).
Il est proposé d'étendre le périmètre aux deux entrepôts situés à l'entrée du site mais qui appartiennent à des privés ; une acquisition sera donc nécessaire.
Ce projet s'inscrit dans l'objectif de ramener des habitants dans le centre de La Roche. Ce site d'environ 5.500 m² sera rénové avec les destinations suivantes :

- Aménagement des bâtiments de l'ancienne gare en logements tremplins ;
- Aménagement des ateliers en logements de plain-pied pour les aînés ;
- Aménagement du local des jardiniers en logements pour jeunes ménages ;
- Démolition du hall existant et affectation de cette zone à de nouvelles constructions (encore à préciser, par exemple partenariat public-privé...) ;
- Intégration d'autres fonctions, comme des locaux pour les associations...

Réactions de la CLDR :

- Le choix du périmètre d'intervention est un élément essentiel. L'acquisition des deux entrepôts fait l'unanimité. Mais ne faut-il pas aussi s'intéresser au site du SPW (silos de sel) ?
- La création de logements dans un bâtiment patrimonial pose question. D'une part, le coût sera important... et donc le loyer aussi si la commune veut amortir son investissement. D'autre part, seules quelques personnes, les locataires, auront accès à ce patrimoine. Ce serait plus intéressant d'y aménager des locaux socio-collectifs, mais il faudrait résoudre le problème de parcage.
- La réflexion sur l'aménagement du site doit permettre de trouver un bon équilibre entre la fonction résidentielle et l'associatif.
- Le type de logement à aménager (nombre de chambres...) doit se baser sur l'analyse du secteur et les besoins non rencontrés à La Roche.

- Le projet deviendra plus clair lorsque des chiffres seront disponibles : le nombre de logements (en fonction des superficies) et le budget (et la part de subventions).

3. Création d'un espace de rencontre à Mierchamps

Contenu de la fiche :
La population de ce village est en augmentation, avec plusieurs jeunes ménages, et la vie associative est dynamique. Mais, l'absence de lieu de rencontre limite les initiatives. Le projet consiste en :

- Acquisition d'un terrain, au centre du village ; une demande est en cours.
- Un bâtiment est situé sur ce terrain (ancienne laiterie, exploitée dans les années '30) mais il n'a guère d'intérêt patrimonial et est en très mauvais état (toit à refaire, fissures, châssis à remplacer...). Mais, la présence d'une source pourrait être valorisée.
- Création d'un espace de rencontre couvert (type halle), avec des toilettes, un coin cuisine, l'électricité... L'utilisation de containers aménagés, modulables, permettrait de réduire les coûts (600 à 1500 €/m²) et les délais de mise en œuvre. Il faudra évidemment veiller au respect des règles d'urbanisme et soigner les performances énergétiques.
- Aménagement d'une plaine de jeux.

Réactions de la CLDR :

- Les habitants souhaitent un projet peu coûteux et qui s'intègre bien dans leur village ; ils préfèrent des matériaux locaux (pierre, bois...) à des containers.
- Depuis les inondations de juillet, beaucoup de personnes (dont la société de logements « La Famennoise ») s'intéressent aux containers ; en conséquence, les prix et les délais ont fortement augmenté. Et il est plus correct de laisser les containers pour le logement de personnes sinistrées que pour un lieu de rencontre.

4. Rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village (dont relance du comité)

Contenu de la fiche :
La consultation organisée dans le village au début de l'ODR a soulevé d'emblée ce projet de rénovation. En effet, le bâtiment a besoin d'être amélioré (cf. photos) : pas d'isolation, infiltrations, peintures décrépies, sanitaires, cuisine...
Pour collecter et préciser les besoins, le bureau d'études a contacté les anciens membres de la CLDR représentant Cielle, mais sans succès. Il n'y a pas de porteurs identifiés à ce stade mais il y a nécessité de rénover ce bâtiment appartenant à la commune, situé au cœur du village. Actuellement, il est occupé comme salle de répétition par les Choffleux d'Buses qui y ont fait quelques aménagements. Le comité d'animation de Cielle doit être relancé.

Réactions de la CLDR :
Lors du cabanage avant les dernières élections communales, les habitants ont manifesté leur souhait de rénover la maison de village.
Cielle est composé, pour moitié de secondes résidences et « se meurt » un peu au niveau de la vie villageoise. Il y a peu de familles avec enfants, contrairement à Mierchamps.
La FRW :

- Rappelle qu'une maison de village ne peut pas être dédicacée à un groupe en particulier mais qu'elle doit pouvoir être utilisée par et pour tous.
- Précise que lors des consultations, les personnes présentes avaient soulevé qu'il n'y avait plus vraiment de comité de jeunes actif. Mais si l'outil 'maison de village' est rénové, cela donnera peut-être la motivation nécessaire pour relancer le comité (idée qui figure d'ailleurs dans l'intitulé du projet).
- Propose d'en parler au Bourgmestre avec l'idée de réunir les habitants/utilisateurs lors d'un groupe de travail pour confirmer leur motivation.

- Conclut que s'il n'y a pas de répondant, la fiche pourrait basculer en lot 2 ou 3.

➔ *NDLR (hors réunion) : extrait du compte-rendu des consultations ⇨ « Rénover l'ancienne école de Cielle (et ses abords) en complémentarité avec l'église car espace trop réduit (intégrer l'église - sans la désacraliser - dans l'espace de convivialité ; améliorer le kiosque de Cielle pour le fermer en partie et en faire un abri contre la pluie et le vent) ».*

5. Placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques

Contenu de la fiche :
On pourrait croire que les panneaux touristiques ne sont plus dans l'air du temps, mais La Roche est en zone blanche. Il y a donc là un enjeu ; compenser l'absence de réseau et donner l'accès à l'information pour les touristes et habitants. L'idée n'est pas du tout de poser des panneaux à tout va (qui dit panneau dit impact paysager, entretien... éléments à éviter). C'est plutôt un équilibre à trouver, poser quelques panneaux aux endroits clés, là où il n'y a pas de réseau.
Les lieux déjà identifiés sont le Cheslé, Cheslin, les 3 Ourthes, la fange de Samrée.

Réactions de la CLDR :
- A Samrée, le projet Life mené par Natagora (contacter Denis Parkinson) avait permis l'installation de panneaux didactiques qui doivent être réactualisés.
- La FRW propose au bureau d'études :
  - ✓ De piocher dans les sites touristiques/patrimoniaux de la Partie 1 du PCDR.
  - ✓ De croiser ces données avec celles des SI, MT, PNDO... pour vérifier les sites pertinents.

6. Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche

Contenu de la fiche :
La volonté de la Commune est d'obtenir une navette WEL (Wallonia Easy Line) de La Roche vers Marloie ; l'idée est de relier la gare de Marloie en direct ou presque. Jemelle est plus loin et Marche ne figure pas sur plusieurs lignes ferroviaires comme Marloie.
Par ailleurs, il faut tirer parti des deux lignes de bus express existantes et ainsi, relier la barrière de Champlon (ligne Bastogne-Marche-Namur) et la Baraque de Fraiture (accès à Liège).
C'est du travail de lobbying auprès des sociétés TEC et SNCB (être attentif à adapter les correspondances avec les trains).

Réactions de la CLDR :
- La ligne de bus express vers Liège n'existerait plus ➔ à vérifier.
- La ligne 15 vers Marloie peut se faire en 25 minutes quand elle est directe, c'est-à-dire en-dehors des horaires scolaires. Mais, le dimanche, le dernier bus est à 17h00, ce qui est trop tôt pour les étudiants qui doivent regagner leur kot ; il faudrait une liaison vers 20h00.
- Pourquoi ne pas utiliser le Proxibus ? Ce n'est pas possible car le Proxibus peut uniquement réaliser des trajets internes au territoire communal.

7. Renforcement de la mobilité lente

Contenu de la fiche :
En priorité, il y a lieu de finaliser le tronçon La Roche – Jupille, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Ensuite, partant de l'idée que la mobilité lente devient un mode de déplacement alternatif à la voiture (aussi bien pour les touristes que pour les habitants), il est nécessaire de repérer sur carte des tronçons prioritaires, au sein d'un village (pour rejoindre l'école, le petit commerce, l'arrêt de bus, la maison de village, le terrain de sport...) et entre les villages.

Orthogone fera une proposition à partir de cartes (avec les noyaux d'habitat, les points d'intérêt, les liaisons existantes...) pour la prochaine réunion. Une fois les tronçons à aménager identifiés, la CLDR pourra les prioriser et ainsi phaser la mise en œuvre de la fiche.

Réactions de la CLDR :

- Il ne s'agit pas de remettre tous les chemins/sentiers au goût du jour mais de sélectionner les plus pertinents (ex : voie lente à la sortie de Beausaint à prolonger jusque Vecmont...) et puis de prioriser.
- Il serait utile d'envisager les liaisons avec les communes voisines et de contacter le PNDO et le GAL Pays de l'Ourthe qui ont travaillé sur le réseau des points nœuds.

8. Aménagements de sécurité routière

Contenu de la fiche :
Comme convenu avec le Collège, les sites prioritaires sont :
1/ la traversée de Beausaint
2/ Samrée
3/ Ortho.
D'autres sites peuvent encore être envisagés, y compris sur des voiries communales.

Réactions de la CLDR :

- La commune dispose d'une Commission communale de sécurité routière, à impliquer.
- Les points noirs repérés sur les voiries communales sont consignés dans les PV de réunions.
- L'idée est que l'auteur étudie ces 3 tronçons en repérant les éléments clés/à enjeux (école...), liste des propositions/solutions puis, lors d'une visite de terrain, vérifie ce qui est faisable/réaliste avec la Commune, l'AWSR, un représentant de la police et un inspecteur sécurité routière de la Région (Mme C. Lemense, corine.lemense@spw.wallonie.be), un membre de la Commission communale de sécurité routière et la FRW. Une fois le PCDR approuvé et la fiche activée, la Commune négociera avec le SPW.
- Même si le SPW n'a plus beaucoup de budget actuellement, le principe est que la Région cède un droit à la commune pour qu'elle puisse aménager les abords d'une route régionale avec le soutien du développement rural.
- Le village de Halleux a écrit un courrier au Ministre Henry qui n'a malheureusement pas de fonds pour rénover la route entre Halleux et Ronchamps.
- Les habitants de Nisramont se plaignent aussi des vitesses excessives.

5. Nouveau Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le 12 février 2021, la Ministre Céline Tellier a pris un arrêté approuvant le modèle type de Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) d'une CLDR. Le ROI de la CLDR de La Roche-en-Ardenne doit comprendre au minimum les articles prévus dans le règlement type. D'autres précisions peuvent être apportées à condition de ne pas aller à l'encontre du règlement type.

Pour préparer ce point, les participants ont reçu, avec l'invitation à la réunion, un tableau comparatif des deux documents, avec d'un côté, le ROI type arrêté par la Ministre et de l'autre, le ROI de la CLDR de La Roche-en-Ardenne. Quelques différences importantes sont soulignées :

- Le Président est comptabilisé dans le quart communal
- Il faut veiller à la représentativité de la CLDR, à l'équilibre de genre
- Les membres non excusés et les membres absents excusés sont interrogés sur leur intérêt...
- Un membre est d'office démissionnaire si absent à plus de 75% des réunions tenues sur 2 ans

- Les effectifs et suppléants ont les mêmes droits
- Pour valider une décision, il y a un quorum de participation de 50 % à respecter (hors quart communal) ; s'il n'est pas atteint ⇨ report de la réunion à 15 jours, sans quorum
- La voix du Président est prépondérante en cas d'égalité dans les votes
- Les invités n'ont pas le droit de vote

➔ La CLDR adopte ce nouveau ROI.
➔ La FRW intègrera les ajouts dans le ROI-type qui devra ensuite être approuvé par le Conseil communal.

Comme un recrutement des nouveaux membres de CLDR est en cours pour pallier aux absents et démissionnaires (en tant que relais, les membres présents peuvent aussi en parler autour d'eux), le ROI sera présenté au Conseil en même temps que les nouvelles recrues.

6. Divers

> AGENDA

Prochaine CLDR : 19/10? 25/10? 28/10? (date à préciser avec le Bourgmestre)
⇨ **Présentation des fiches consacrées à la mobilité lente et à la sécurité routière** (une réflexion est en cours pour déterminer quelles fiches pourront être relues à domicile et/ou en CLDR)

Novembre : la CLDR relit des fiches-projets

Décembre : la CLDR valide le 1er projet et le PCDR

Dans la foulée : approbation du PCDR & 1ère convention par le Collège. A cette date, la DGO3 (Administration du Développement rural) a 15 jours calendrier pour remettre un avis de recevabilité nécessaire pour le CC

Janvier 2022 : réception par la Commune de l'avis de conformité de la DGO3 sur le PCDR

Février 2022 : approbation du PCDR & 1ère convention par le Conseil ▸ présentation par Orthogone et FRW // CLDR bienvenue

Mars 2022 : reproduction du dossier et dépôt au Pôle Aménagement du Territoire

Avril 2022 : présentation en PAT, Pôle Aménagement du Territoire (Région wallonne)

> COLLOQUE SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE :
- ✓ Jeudi 21/10 de 9h à 12h30 à Warempage
- ✓ Organisé par la MUFA, le PNAM, le PNDO et la FRW
- ✓ Gratuit mais sur inscription obligatoire pour le vendredi 15 octobre
  ⇨ L'invitation suivra via Jean-Michel Bodelet.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,
Catherine Servotte et Alain Jacquet

Annexe au compte-rendu de CLDR – 14/9/21

Lots du PCDR de La Roche-en-Ardenne

Lot 1

1. Aménagements de sécurité routière
2. Travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité
3. Extension et aménagement des abords de la salle de Halleux (dont plaine de jeux)
4. Réalisation d'un plan "logement et habitat"
5. Valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »
6. Rénovation du site de l'ancienne gare de La Roche (avec acquisition des garages) - en logements intergénérationnels/tremplin et locaux associatifs (fusion des projets 9 et 33)
7. Placement de panneaux didactiques aux « hot spots » touristiques
8. Création de lieux d'échange entre citoyens : Service d'échange local (SEL), Repair café, boîte à dons/livres
9. Mise en place de navettes régulières au départ de La Roche (Marloie – Libramont – Champlon…)
10. Renforcement de la mobilité lente
11. Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète
12. Valorisation du Deister
13. Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil
14. Rénovation de l'ancienne école de Cielle en maison de village (dont relance du comité des jeunes)
15. Création d'un espace de rencontre à Mierchamps

Lot 2

1. Création de places d'accueil pour les enfants en bas âge
2. Réalisation d'une opération "cellules commerciales vides"
3. Réalisation d'aménagements et promotion de La Roche-en-Ardenne comme étant une destination PMR
4. Actions de conscientisation des habitants / touristes à la qualité et propreté du cadre de vie / nature
5. Etude et valorisation du site du musée des Grès
6. Actions d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants
7. Mise en valeur des paysages
8. Valorisation des ainés comme ressources
9. Découverte de la commune par geocaching

10. Valorisation de la balade autour du lac de Nisramont
11. Création d'une zone conviviale/plaine de jeux à Bérismenil
12. Poursuite des aides et services aux ainés
13. Création d'espaces valorisant le patrimoine funéraire
14. Création de coopératives énergétiques à partir de ressources locales

Lot 3

1. Rédaction d'une charte pour l'organisation d'un événement durable à l'attention des programmateurs et participants
2. Soutien à la création de nouvelles formes de production agricole
3. Mise en place à La Roche-en-Ardenne d'un service de location de vélos électriques et de vélos adaptés
4. Soutien au remembrement des petites parcelles privées forestières
5. Rédaction d'articles dans le bulletin communal liés à la convivialité et au bien-vivre ensemble
6. Promotion du covoiturage
7. Création d'un réseau de chaleur (ex : salle de Samrée et quartier de la piscine à La Roche-en-Ardenne)
8. Création de passerelles sur l'Ourthe (gué des Ondes entre Hubermont et Nadrin, entre Nisramont/Maboge)
9. Achat et aménagement du terrain attenant à la maison de village de Beausaint (dont plaine de jeux)
10. Relance du comice agricole
11. Réaménagement des horaires du Proxibus
12. Création d'un atelier rural
13. Aménagement d'un cimetière forestier ou forêt cinéraire
14. Rénovation des locaux du football et du terrain de tennis à Bérismenil

Ensemble, pour des villages vivants
Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Le 27 octobre 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne À la maison de village de Beausaint, le 25/10/21

Présents : Léon André, Nathalie Antoine, Jean-Michel Bodelet, Myriam Dings, Annie Duterme, Josette Fauconnier, Guy Gilloteaux, Etienne Jacques, Eric Mathias et Patrick Volvert, membres de la CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Gwenaël Devillet et Pierre Poncelet ;

FRW : Alain Jacquet.

Excusés : Hubert Batteux, Céline Frippiat, Dominique Gillard, Didier Hozay, Charles Louis, Sophie Molhan, Noémie Vanbelinghen, Hilde & Geert Van den Broeck-Vervaecke, Karim Achour, Pascal Lucas, Christiane Collinet et Catherine Servotte (FRW).

* * *

0. Introduction

Guy Gilloteaux accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Cette réunion s'inscrit dans la poursuite du processus d'élaboration du nouveau PCDR. La réunion précédente avait permis de revoir la répartition des projets en trois lots, puis de parcourir les esquisses des fiches-projets du lot 1.

Il s'agit maintenant d'aller plus loin au niveau des réflexions relatives aux voies lentes et à la sécurité routière, sur base de propositions du bureau Orthogone.

1. Approbation du PV de CLDR du 14/09/21

Les participants font deux remarques (page 6) :

- La ligne de bus express Arlon – Liège a été remaniée, mais elle existe toujours, avec notamment des arrêts à Houffalize et à la Baraque de Fraiture.
- Pour les panneaux didactiques à Samrée, la personne ressource (Denis Parkinson) est l'ancien responsable du projet Life, mais ce projet est terminé depuis plusieurs années.

Moyennant la prise en compte de ces remarques, le compte-rendu est approuvé.

FRW

2. Renforcement de la mobilité lente

Principes et méthode de travail :
L'objectif est de repérer sur carte des tronçons prioritaires à aménager en voie lente. La mobilité douce est ici envisagée comme un mode de déplacement alternatif à la voiture (aussi bien pour les touristes que pour les habitants) ; il ne s'agit donc pas de promenades balisées comme celles proposées par les SI. L'aménagement pourra prendre différentes formes selon le contexte, du simple marquage jusqu'au site propre.

Les liaisons des villages vers La Roche-centre sont particulièrement intéressantes car la localité est un pôle important en matière d'enseignement, de services, de commerces, de tourisme...

Dans un premier temps, les participants sont invités à travailler sur les liaisons inter-villages (puis intra-villages, puis sécurité routière), selon la méthode suivante :

- Le bureau Orthogone présente une série de possibilités de liaisons, établies sur carte (avec les noyaux d'habitats, les points d'intérêt, les liaisons existantes...). Cela suscite de nombreuses réactions et commentaires.
- Ensuite, les participants se répartissent en 3 groupes et font leurs propres propositions.
- Enfin, une mise en commun permet d'identifier 3 tronçons prioritaires.

Tronçons prioritaires proposés par la CLDR :

1. **Liaison Maboge – Borzée – La Roche**
   - A Maboge, il s'agit de réaliser un aménagement au niveau de la route régionale jusqu'au carrefour de Borzée. Ensuite, le cheminement emprunte la route existante vers Borzée (pente raide), puis un chemin forestier qui revient au-dessus du Pafy. La liaison avec Borzée a aussi un intérêt touristique.
   - Au niveau de Villez, la liaison pour rejoindre la route régionale (N860) est très intéressante vu le développement du lotissement du Pafy. L'auteur de ce projet y avait d'ailleurs pensé et des plans sont disponibles.
   - La liaison Villez – La Roche peut se faire par la Corniche de Deister, mais la route est étroite et des problèmes de cohabitation des usagers se posent déjà (surtout rue Saint-Quoilin)
   - La liaison entre Villez et Maboge pour la route régionale est abandonnée. En effet, cette voirie est relativement étroite, avec des problèmes de stabilité sur les bords, des virages... Aménager une voie lente en site propre n'est pas envisageable (pas assez de place à un coût raisonnable) et réaliser un simple marquage donnerait un faux sentiment de sécurité aux cyclistes.

2. **Prolongement du RAVeL qui vient de Jupille jusqu'à La Roche-centre**
   - Le dossier du RAVeL venant de Rendeux par la vallée de l'Ourthe a été longtemps bloqué, mais les négociations progressent, des accords et des budgets se négocient...
   - Le RAVeL ci-dessus va arriver au bas de la route de Cielle. Le projet consiste à aménager un itinéraire jusqu'au centre de La Roche via les 3 campings et le quartier des Evêts.
   - Une liaison est possible vers Cielle par la route existante.
   - L'idée de passer par Corumont (ancienne route en surplomb de la route régionale, de la rue du Chalet à la Clairefontaine) est abandonnée car les pentes sont raides et les travaux seront importants (effondrement d'une petite partie). Ce cheminement conserve néanmoins sont intérêt touristique et historique (« Chemin des morts »).

3. **Liaison La Roche – Hubermont – Nisramont – Warempage**
   - L'itinéraire proposé quitte La Roche par la rue Bon Dieu de Maka et le chemin de Soeret, monte vers l'antenne, passe derrière la ferme du Vivier, puis rejoint la route régionale (N834) qu'il

faut emprunter quelques centaines de mètres avant de tourner vers Hubermont. Une liaison alors possible vers Nisramont, et de là vers Warempage et Ortho.
- Une liaison vers Engreux (en transcommunal) est envisageable par le Chemin de la Nasse.

Autres tronçons :
- Ronchampay – Beausaint, par un itinéraire à créer en parallèle de la route régionale (côté est). Ou de l'autre côté de la route régionale, pour rejoindre la Croix de Jérusalem. Cela permettrait aussi de faire un circuit Beausaint – Vecmont, en combinant avec la piste cyclable existante.
- Beausaint – La Roche, par la Vieille route de Beausaint : cet itinéraire est un raccourci intéressant, qui permet de rejoindre directement La Roche en évitant la route régionale. Mais, il faut éviter qu'un aménagement rende cette route plus attractive pour les voitures et surtout les camions. Les problèmes (souvent liés à l'utilisation aveugle des GPS) sont déjà trop nombreux ; il faudrait renforcer la signalisation limitant le passage.
- Samrée – Bérismenil, par la route existante (avec possibilité de la quitter un peu avant Bérismenil pour privilégier des chemins agricoles).
- Hives – La Roche, par la route existante (mais étroite et peu sécurisée) ou par des petits chemins (via la Strument). Pour cette dernière, le tronçon entre la ligne électrique et La Roche est très pentu et il serait préférable de le laisser pour les VTT que d'y tenter des aménagements coûteux.
- L'école d'Ortho se développe et c'est intéressant de créer des liaisons lentes vers les villages voisins comme Buisson (via Li Voye di Messe), Mousny (par la Chaussée romaine), Trois-Villes...
- Mierchamps – La Roche, par le Moulin du Wé, puis la route qui suit la vallée vers la Strument.
- Mierchamps – Vecmont, par la route existante mais qui est peu fréquentée.
- Du carrefour de la route de Borzée vers Bérismenil, par les Crestelles (pentu), puis la route avec « l'hélice ».
- D'Hubermont, il est aussi possible de traverser la route régionale pour rejoindre Buisson, puis obliquer vers Ortho ou vers La Roche via Hives.

Conclusions :
- Les 3 tronçons proposés comme prioritaires figureront dans une fiche-projet du lot 1. Les autres tronçons seront repris dans une fiche du lot 2.
- Il serait utile d'envisager les liaisons avec les communes voisines et de contacter le PNDO, le GAL Pays de l'Ourthe, la Maison du Tourisme et la Province qui ont travaillé sur le réseau des points nœuds.
- Les différents tronçons feront l'objet d'une attention particulière de la commune lors des travaux de réfection de voirie ; ce sera l'occasion de réaliser des marquages ou divers aménagements. La Wallonie lance aussi régulièrement des appels à projets pour la réalisation de voies lentes.
- Le type de revêtement devra faire l'objet d'une étude plus approfondie, en fonction de la fréquentation, des usagers, des pentes, des accès nécessaires et du charroi (zone agricole ou forestière) ... Dans certains cas, la Wallonie estime que le béton est la solution la plus durable dans le temps.
- Attention aux accotements qui sont parfois profonds et peuvent être dangereux pour les cyclistes.

Tronçons intra-villages :
Dans la plupart des villages, il existe déjà de nombreuses voiries avec peu de circulation et qui sont donc adaptées à la mobilité lente. Néanmoins, les membres de la CLDR sont invités à faire part de leurs propositions si certains tronçons permettaient de sécuriser l'accès à une école, un commerce, une maison de village, un terrain de sport...

3. Aménagements de sécurité routière

Le bureau Orthogone a analysé les problèmes de sécurité routière dans trois villages et a fait différentes propositions d'aménagements, qui sont soumises à la CLDR.

Carrefour d'Ortho :

Problèmes : le rond-point au centre d'Ortho bénéficie d'un aménagement minimaliste. Un passage piétons est présent sur chacun des 4 axes mais, excepté une portion de trottoir, les abords ne sont pas aménagés.

Propositions :

- Prolonger le trottoir existant (près de l'école) jusqu'au carrefour.
- Sécuriser les accotements, des arrêts de bus (côté Bertogne) jusqu'aux passages piétons et tout autour du carrefour.
- Installer un radar répressif.

Réactions de la CLDR :

- Les arrêts de bus sont situés relativement loin du carrefour. Il faudrait interroger les TEC pour connaitre la raison de cette localisation. L'idéal serait de rapprocher les arrêts du carrefour et que les bus puissent s'arrêter hors de la voirie (il y a de la place à la sortie du rond-point vers La Roche). Cela simplifierait et limiterait les aménagements à réaliser.
- Il faudrait également vérifier le rôle des bus TEC par rapport à l'école d'Ortho. Des élèves utilisent-ils ces bus ou ont-ils d'autres moyens de transport ?
- Le point ci-dessus remet en cause la prolongation du trottoir de l'école vers le rond-point... d'autant que cet endroit est utilisé par les parents pour se garer lorsqu'ils amènent ou reprennent leurs enfants. Un contact avec l'école permettrait de voir si des problèmes de sécurité se posent, si des aménagements sont souhaitables...
- Voir la possibilité d'installer un effet de porte sur la route venant de Nisramont.

Traversée de Samrée :

Problèmes : la route régionale est large et rectiligne, ce qui incite à la vitesse, d'autant que le bâti est discontinu (pas d'impression d'être dans un village). Néanmoins, plusieurs maisons sont situées sur cet axe et 3 carrefours permettent de desservir les rues du village.

Propositions :

- Réaliser un aménagement en bord de voirie (côté nord) pour relier les différents carrefours (dans la zone la plus densément bâtie).
- Installer des passages piétons.
- Aménager les chemins agricoles existants (au nord de la route régionale) pour créer un cheminement parallèle à la route régionale, un peu plus long mais sécurisé.
- Installer un radar répressif.

Réactions de la CLDR :

- Un passage piétons risque de donner un faux sentiment de sécurité vu les vitesses excessives des véhicules. De plus, la route régionale est empruntée par de nombreux camions (grumiers, carrière...) qui ont des distances de freinage plus importantes. Installer un passage piétons implique de le rendre bien visible, idéalement de l'équiper de feux...
- Pourquoi ne pas placer un feu intelligent ? Lorsqu'un véhicule arrive avec une vitesse excessive, le feu passe au rouge.
- Voir la possibilité de créer des effets de porte pour montrer qu'on rentre dans un village.

Traversée de Beausaint :

Problèmes : l'asbl « Tous à pied » a réalisé une étude en décembre 2020 (disponible auprès d'Orthogone) et relève les problèmes suivants :

- Pas d'espace sécurisé pour les piétons le long de la route régionale (axe linéaire et bâti discontinu, ce qui incite à la vitesse).
- Zone 30 non aménagée.
- Pas de passages piétons à plusieurs carrefours et entre les deux arrêts de bus.
- Arrêts de bus non sécurisés (pas de protection par rapport à la route, accotements non aménagés).

Propositions : les suggestions issues de l'étude de « Tous à pied » n'avaient pas convaincu la commune et Orthogone a donc établi de nouvelles propositions avec l'expertise de Léon André :

- Créer un aménagement sécurisé le long de la route régionale (d'un seul côté) :
    - A partir de la première maison (en venant de La Roche) jusqu'au carrefour du chemin de Herdawe (chapelle), du côté droit, en profitant de l'espace disponible derrière les arbres.
    - De ce carrefour jusqu'à celui avec la rue du Monument, du côté gauche.
- Installer des passages piétons au carrefour avec le chemin de Herdawe, au niveau des arrêts de bus et au carrefour avec la rue du Monument (2 passages), soit un total de 5 passages piétons.

Réactions de la CLDR :

- Comme ailleurs, la question de la sécurité des passages piétons est importante.
- Lorsqu'on entre dans le village en venant de Champlon, la visibilité est limitée à cause du virage. Il faut peut-être envisager de la signalisation et un effet de porte avant ce virage.

Conclusion :

- Ces éléments vont permettre à Orthogone d'étoffer la fiche-projet.
- L'étape suivante est d'organiser une visite de terrain avec la Commune, l'AWSR, un représentant de la Police, un inspecteur sécurité routière de la Région, la Commission communale de sécurité routière, la FRW... La CLDR en sera avertie et les personnes intéressées pourront y participer.

4. Divers

* Une date de réunion doit encore être fixée pour consulter les habitants de Cielle à propos de la rénovation de l'ancienne école en maison de village.

* La prochaine réunion de CLDR se tiendra le lundi 29 novembre (date à confirmer). Il s'agira alors de relire les fiches du lot 1 et de faire le point sur le lot 2.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance.

Pour la FRW,

Alain Jacquet

Ardenne-Famenne

Le 30 novembre 2021

Compte-rendu de la Commission locale de développement rural de La Roche-en-Ardenne En visio-conférence, le 29/11/21

Présents : Etienne Jacques, Hubert Batteux, Myriam Dings, Jean-Michel Bodelet, Nathalie Antoine, Céline Frippiat, Sophie Molhan, Guy Gilloteaux, Annie Duterme, membres de la CLDR ;

Bureau d'études Orthogone : Guénaël Devillet, Thomas Poncelet et Pierre Poncelet ;

FRW : Catherine Servotte et Séverine Schonne

Excusés : Dominique Gillard, Christiane Collinet, Josette Fauconnier, Patrick Volvert, Léon André, Hilde et Geert Vervaecke-Van den Broeck, Pascal Lucas

* * *

0. Introduction

Catherine Servotte accueille les participants et les remercie pour leur présence à cette réunion qui, en raison de la situation sanitaire, se déroule de nouveau par écrans interposés. En croisant les doigts pour pouvoir rapidement se réunir physiquement pour continuer en toute convivialité le travail sur le PCDR...

Après annonce des excusés, Catherine précise que Hilde et Geert Vervaecke-Van den Broeck ne souhaitent plus poursuivre le travail avec la CLDR pour raisons familiales.

➔ **La FRW fait donc appel aux membres pour solliciter leur réseau de connaissances, voisins... afin de récolter de nouvelles candidatures pour la CLDR.**

L'équipe de Marloie de la FRW accueille une nouvelle collègue, Séverine Schonne, qui va désormais travailler en binôme avec Catherine dans le cadre de l'accompagnement de l'ODR de La Roche. Séverine connait déjà le métier d'agent de développement pour l'avoir pratiqué pendant une quinzaine d'années avant d'expérimenter, pendant ces 2 dernières années, la fonction d'Happiness Manager au sein d'un espace de coworking et FabLab (atelier de fabrication numérique). C'est avec grand plaisir qu'elle fait la connaissance de la CLDR de La Roche et se réjouit d'entamer le travail en sa compagnie.

1. Approbation du PV de CLDR du 25/10/21

Les participants apportent un complément d'informations :

- Si le projet de passerelle au gué des Ondes est retenu, il serait intéressant de prévoir une liaison avec la voie lente, d'autant plus que ce projet transcommunal avec Houffalize peut bénéficier d'un taux de subventionnement intéressant.
  NB : le projet de passerelle est peut-être une solution intéressante pour éviter que le pont de Maboge – dont le socle central est déjà fragilisé et endommagé – ne souffre trop d'une prochaine crue... mais attention que cette passerelle ne pourra sans doute pas remplir le rôle d'un barrage écrêteur (à étudier avec les Voies hydrauliques).

Moyennant la prise en compte de cette information, le compte-rendu est approuvé.

2. Présentation par l'auteur des fiches-projets du lot 1

Méthode de travail :
Le bureau d'études Orthogone, chargé de la rédaction du PCDR de La Roche, présente les fiches-projets. Les participants sont invités à réagir, soit en prenant la parole, soit via le fil de discussion, à l'issue de la présentation de chacune des fiches.

Vous trouverez le power-point de présentation d'Orthogone en annexe. Les remarques des participants sont reprises, par fiche-projet, ci-dessous.

✓ **Lot 1 – projet 3 : travail de lobby envers les opérateurs pour améliorer la connectivité**

- Il faut étendre le public cible de cette fiche pour intégrer les enjeux économiques et touristiques de la commune : permettre aux entrepreneurs d'avoir une bonne connexion, assurer aux touristes de pouvoir contacter les secours en cas de pépin même sur les chemins de promenades, utiliser les nouvelles technologies pour mettre en valeur certains sites d'exception...
- La commune ou même les particuliers individuellement ont déjà alerté les opérateurs plusieurs fois à ce sujet mais sans succès. A noter que la Ministre De Sutter a initié récemment un "plan national pour la large bande fixe et mobile", soit un programme dont le but est de supprimer d'ici 2025 les dernières "zones blanches", ces endroits sans internet (fixe) rapide.
- A noter que la commune dispose d'une commission « communication », inactive pour le moment, mais qui pourrait être resollicitée pour plancher sur cette question en particulier.
- Qu'en est-il de la 5G ? Si cette dernière se profile à l'horizon, elle va certainement rendre obsolète les autres technologies. Sommes-nous prêts à accueillir la 5G à La Roche ?

✓ **Lot 1 – projet 7 : réalisation d'un plan « logement et habitat »**

- Il est primordial de conserver de la vie dans nos villages, d'attirer de jeunes ménages et de donner la chance financièrement aux jeunes de la commune de s'y installer. *NB : le lotissement communal du Pafy propose des terrains au prix préférentiel de 30€/m².* La fiche-projet concernant la création de logements tremplins sur l'ancien site du tram pourra apporter une réponse également.
- Les secondes résidences et gîtes de grande capacité ont tendance à asphyxier certains villages malgré que la commune veille au grain - lors des nouvelles constructions - pour éviter un déséquilibre au sein des villages.
- Concernant la fiche-projet, il s'agira pour l'auteur d'être plus précis, d'analyser davantage la situation pour faire des choix parmi l'ensemble des zones disponibles en respectant autant que faire se peut des principes d'urbanisation cohérents (éviter l'étalement en ruban, le long d'axes à fort passage, densifier les cœurs de villages, sélectionner les villages plus facilement accessibles au niveau mobilité, éviter de rejoindre certains hameaux en urbanisant...).

✓ **Lot 1 – projet 8 : valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et « transmission »**

- Le travail d'inventaire a déjà été entamé il y a de nombreuses années. Actuellement, on estime à 50% les éléments recensés. Malheureusement, certains ont disparu au fil du temps (vol, dégradation, météo, travaux forestiers...). Il serait opportun de relancer un groupe de bénévoles pour poursuivre le recensement (pourquoi ne pas suggérer la mission de géolocalisation des éléments aux mouvements de jeunesse ?) en leur proposant une méthodologie commune et des échanges pour s'assurer d'avoir un travail de qualité. → La FRW peut aider à la mise en place.
- La présente fiche ne s'intéresse qu'au petit patrimoine populaire (tel que défini par la Région) ; et pas à d'autres monuments plus imposants.
- La rénovation et la restauration d'éléments sont déjà prises en charge par les services communaux en fonction des possibilités (certains éléments mis en valeur par exemple lorsqu'ils se trouvent sur des chemins de promenades).

✓ **Lot 1 – projet 11 : Création de lieux d'échange entre citoyens**

- Précautions concernant les « boites à livres » : plusieurs sont déjà existantes/en cours sur la commune ou ont déjà existé (Bérismenil, Hives, SI...) Il s'agira de tirer profit de ces expériences pour s'assurer que ces boites durent dans le temps (bonne localisation, gestion, approvisionnement...) *NB : la boite à livres de Nisramont souhaite étoffer son offre avec des livres pour les 8-14 ans. Avis aux donneurs !*
- Une boite à dons pourrait compléter le projet mais attention aussi à la gestion car, suite à l'expérience des dons reçus lors des inondations, il s'agira de vérifier l'état de ce qui est donné. Un frigo partagé pourrait aussi être installé pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Concernant le contenu de la fiche, la CLDR peut être identifiée comme « porteur de projet » et la FRW peut accompagner la réflexion citoyenne autour de cette action.

✓ **Lot 1 – projet 14 : Organisation d'actions liées à la transition/conscientisation du citoyen au respect de la planète**

- Au sein de la commune, il existe déjà une Commission « déchets » qui est très active pour réduire l'impact écologique par des actions concrètes (ex : ateliers de sensibilisation pour différents publics et nouvellement, des gobelets réutilisables pour événements...).
- La commune est « Zéro pesticide » depuis 2013 déjà (avant l'imposition par la Région) et traque donc mécaniquement les « mauvaises » herbes sur son domaine. En ce qui concerne le domaine privé, les agents constatateurs veillent au grain.
- La FRW est étonnée du contenu de la fiche dans le sens où les propositions, bien qu'intéressantes, ne sont pas directement en lien avec les demandes récoltées lors des consultations des habitants en 2017...
- La CLDR peut également être identifiée comme « porteur de projet » pour cette fiche ; avec l'appui de la FRW.

✓ **Lot 1 – projet 15 : Valorisation du Deister**

- Cette fiche concerne bien la colline du Deister et non le site de l'arboretum à propos duquel la Presse a relaté un projet sur le thème des dinosaures. *A noter qu'une cartographie et un reportage photos accompagnent d'ailleurs cette fiche-projet dans le PCDR afin d'éviter toute confusion.*
- La CLDR confirme l'intérêt tout d'abord, de la réappropriation des lieux par les citoyens ; ensuite, d'une étude approfondie tenant compte des caractéristiques et particularités du site pour le mettre en avant.
- NB : le versant Nord de la colline contient du plomb (ancienne mine) ; le versant Sud, du cuivre.

✓ **Lot 1 – projet 16 : Mise en valeur du Cheslé à Bérismenil**

- C'est un site exceptionnel qui n'a pas livré tous ses secrets et qui mérite une valorisation plus importante qu'actuellement. Depuis l'arrêt des fouilles du professeur Bonenfant, l'ULB n'est plus vraiment investie sur le site et les reconstructions entreprises se dégradent au fil du temps. Difficile pour la commune d'assurer la charge de l'entretien/du maintien en l'état de ce site. Peut-être pourrait-on essayer d'obtenir un financement par du mécénat ou via la Loterie Nationale ?
- Un collectif citoyen - soutenu par la commune et travaillant en bonne intelligence avec les acteurs concernés - pourrait voir le jour pour s'occuper des sites hors du commun de la commune (Deister, Cheslé, Château...).
- Envisager de tout garder, reconstituer à l'identique serait hors de coûts et illusoire. Pourquoi ne pas envisager d'utiliser les nouvelles technologies pour permettre, par smartphone interposé, de se plonger dans une reconstitution virtuelle du site du Cheslé tel qu'il était à l'époque ?
- Il serait intéressant de faire un lien entre cette fiche et la fiche projet « voies lentes » et de recontacter le Musée des Celtes de Libramont.

Les fiches-projets du lot 2 n'ont pas pu être présentées au cours de la réunion en raison de l'heure tardive.

3. Divers

- La prochaine réunion sera organisée à la mi-janvier après concertation avec le bureau d'études, la commune et la FRW pour la présentation des fiches du lot 2 et récolte des remarques concernant le lot 3. *Afin d'avancer dans la rédaction du PCDR, il est possible qu'un travail préparatoire de relecture vous soit proposé (à confirmer).*
- Une visite de terrain est prévue le jeudi 20 janvier 2022 entre l'auteur, la commune, les agents de développement et l'équipe d'assistance architecturale de la FRW sur le site de l'ancienne gare du tram à La Roche pour définir le périmètre et les fonctions possibles afin d'affiner la fiche-projet.
- Une réunion avec les habitants de Cielle est programmée le 4 février 2022 en soirée pour avancer sur la fiche relative à la maison de village.
- Date à fixer pour une visite de terrain concernant la fiche-projet relative aux aménagements de sécurité routière.

La FRW remercie les participants pour leur présence et clôture la séance en leur souhaitant de très belles fêtes de fin d'année !

Pour la FRW,

Catherine SERVOTTE et Séverine SCHONNE